

RAPPORT SUR LE STATE OF THE ART



**Museum And Restoration
Volunteering for Inclusion**

Numéro du projet: 2024-1-NL01-KA220-ADU-000254830



Table des matières

Table des matières.....	2
Introduction	4
Revue de la littérature	7
Introduction.....	7
Bénévolat / Volontariat et inclusion en Europe.....	11
Bénévolat / Volontariat culturel.....	12
Inclusion et intégration dans une perspective européenne	15
Intégration et inclusion : deux perspectives différentes	17
Méthodologie.....	19
Le bénévolat / volontariat contemporain dans les musées en Europe : enseignements tirés et meilleures pratiques décrites	20
Exemples de bonnes pratiques qui impliquent déjà des bénévoles / volontaires issus de la diaspora et des migrants.....	21
Décolonisation grâce aux bénévoles / volontaires issus de la diaspora et aux migrants dans les musées	23
Pluralisme interne : un mythe pour certains, une réalité quotidienne pour d'autres	25
Les forces nécessaires à l'unité	27
Les musées européens : des îles ou un ensemble sur un vaste territoire ?....	31
La nécessité du MARVI.....	33
Conclusion	35
Références	36
Annexe.....	39

Rapports nationaux.....	39
Belgique.....	39
France	53
Allemagne.....	56
Italie.....	64
Pays-Bas.....	73
Portugal.....	77
Espagne.....	83
Royaume-Uni.....	87



**Co-funded by
the European Union**

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de le Nationaal Agentschap Erasmus+ Onderwijs & Training. Ni l'Union européenne ni l'autorité de gestion ne sauraient en être tenues pour responsables.

Introduction

Les musées jouent un rôle essentiel dans la préservation de l'histoire et l'éducation du public sur la diversité des communautés et des expériences (Mudzanani, 2015). Pourtant, ils restent souvent exclusifs, reflétant principalement des récits élitistes et monoculturels (Kofi & de Wildt, 2017). Dans ce rapport sur l'état de l'art du projet Erasmus+ « *Musées et restauration pour le volontariat / bénévolat et l'inclusion* » (MARVI), un consortium composé de six partenaires européens a examiné le changement possible qui pourrait permettre de concrétiser cette dynamique. Comme le montrent plusieurs études, l'intégration des voix minoritaires telles que les perspectives des migrants, de la diaspora et des personnes biculturelles par le biais des bénévoles / volontaires officiels pourrait rendre les musées plus inclusifs et représentatifs. En impliquant de manière significative des bénévoles / volontaires officiels issus de ces milieux, non seulement en tant que bénéficiaires, mais aussi en tant que narrateurs actifs et co-créateurs, MARVI vise à transformer les espaces muséaux en plateformes de dialogue interculturel et de représentation historique inclusive.

La crise économique des années précédentes, conjuguée aux conflits militaires et commerciaux actuels en Europe, pourrait modifier la perception du rôle du bénévolat / volontariat dans notre société civile. La réduction du bénévolat / volontariat à un simple prestataire de services qui remplace ou complète l'État pose de réels défis contemporains, car elle sous-estime l'ampleur et l'importance du mouvement bénévole / volontaire , dont le nombre dépasse la population des pays européens les plus peuplés.

Toutefois, la situation socio-économique et sociopolitique actuelle n'a pas entamé la volonté des citoyens européens d'agir de manière solidaire dans le cadre d'un large éventail d'initiatives qui continuent de générer un capital social important, bien que difficile à quantifier. Dans ce contexte, l'Année européenne du volontariat / bénévolat en 2011 a souligné que le volontariat / bénévolat ne doit pas être exploité comme une ressource sociale ou économique pour répondre aux défis de l'Europe, mais plutôt reconnu et valorisé comme l'une des expressions les plus claires des valeurs européennes. C'est-à-dire la lutte contre l'injustice, les inégalités, le manque de démocratie et l'absence de droits sociaux et civils.

Bien que les pays européens partagent des traditions et des institutions philanthropiques, ils présentent des différences significatives en termes de taux de volontariat / bénévolat , c'est-à-dire la proportion de la population engagée dans des activités bénévoles / volontaires. L'altruisme et le comportement caritatif e en Europe trouvent leurs racines dans des institutions médiévales communes et, en particulier, dans des pratiques religieuses telles que celles de l'Église catholique. Le secteur bénévole / volontaire moderne a commencé à prendre forme dans une grande partie de l'Europe aux XVIIIe et XIXe siècles, sous l'impulsion de changements politiques, notamment la montée des institutions démocratiques et des mouvements populaires (Harris et al., 2016).

Aujourd'hui, cependant, les niveaux de participation au volontariat / bénévolat formel varient considérablement d'un pays à l'autre. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT, 2011), qui définit le volontariat / bénévolat formel comme une implication organisationnelle sans compensation financière, entreprise volontairement et en dehors de la sphère familiale, la participation varie entre des niveaux élevés dans les pays nordiques (avec 30 à 50 % de la population participante) et des niveaux très faibles dans certains pays d'Europe du Sud et post-communistes (seulement 3 à 8 % de la population impliquée). La grande diversité des activités considérées comme du volontariat / bénévolat rend difficile sa définition précise. À mesure que le monde évolue, les besoins et les formes de volontariat / bénévolat évoluent également.

Le volontariat / bénévolat formel est un outil puissant pour favoriser la solidarité, comme le souligne l'article 2 du traité sur l'Union européenne. Il relie les individus au-delà des clivages culturels, favorise la compréhension mutuelle et encourage la participation civique (Moon, 2020 ; Brenner, 2020 ; Rijksmuseum, 2021 ; Museum van Loon, 2023). Le bénévolat / volontariat formel est largement reconnu pour son impact positif tant sur les individus que sur la société (Wilson, 2012). Au niveau personnel, la participation civique est liée à une amélioration de la santé physique et mentale, notamment à une diminution des niveaux de dépression et à une plus grande satisfaction générale dans la vie. Les bénévoles / volontaires citent généralement diverses motivations : des motivations intrinsèques, telles que le désir d'aider les autres, d'apporter une contribution significative ou de redonner à leur communauté ; et des motivations extrinsèques, telles que l'élargissement de leur réseau social,

l'acquisition d'une expérience professionnelle ou la mise en pratique des compétences acquises au cours de leurs études. Au niveau communautaire ou national, le bénévolat / volontariat formel joue un rôle fondamental dans le renforcement de la confiance sociale, l'encouragement à la coopération et le renforcement du tissu social. Aider les autres peut renforcer la confiance mutuelle et procurer un sentiment de sécurité et d'appartenance tant à celui qui donne qu'à celui qui reçoit (Musick et Wilson, 2003). Compte tenu de ces nombreux avantages, il est essentiel d'étudier non seulement les facteurs personnels, mais aussi les facteurs contextuels qui influencent la décision des gens de faire du bénévolat / volontariat. La compréhension de ces dynamiques peut éclairer les variations dans la participation bénévole / volontaire entre différentes sociétés et différentes périodes historiques. Ces connaissances théoriques et pratiques peuvent à leur tour aider les organisations bénévoles / volontaires, les décideurs politiques et les praticiens à concevoir des stratégies, des politiques et des programmes plus efficaces et plus s pour promouvoir et soutenir l'engagement civique.

S'appuyant sur ces connaissances, le projet MARVI développera donc un programme d'apprentissage ciblé pour les responsables et les conservateurs de musées bénévoles / volontaires, leur fournissant les outils nécessaires pour mieux soutenir et collaborer avec les bénévoles / volontaires issus de milieux migrants/diasporiques et/ou biculturels. Dans le cadre de ce programme, le projet MARVI introduit l'innovation à trois niveaux. Premièrement, en redéfinissant les récits : MARVI promeut les perspectives interculturelles comme essentielles à la compréhension de l'histoire européenne, amplifiant les voix postcoloniales et migrantes au sein des institutions culturelles. Deuxièmement, en autonomisant les conteurs : des bénévoles / volontaires d'origines diverses sont formés et soutenus pour représenter leurs propres histoires et cultures dans le contexte muséal. Troisièmement, en construisant un nouveau modèle : MARVI propose un modèle évolutif et transférable de gestion inclusive des bénévoles / volontaires qui renforce l'identité civique et les valeurs européennes à travers le patrimoine commun et la compréhension mutuelle.

Pour y parvenir, MARVI a pour objectif général de renforcer les capacités des responsables des bénévoles / volontaires et des conservateurs de musées à créer des opportunités de bénévolat / volontariat inclusives qui favorisent

l'engagement civique et le développement des compétences chez les apprenants adultes issus de divers horizons. Cela s'inscrit dans la priorité horizontale Erasmus+ sur l'inclusion et la diversité dans l'éducation et la formation. Dans l'ensemble, la diversité de la représentation dans les institutions culturelles pourrait être améliorée, ce qui pourrait élargir les possibilités pour les groupes marginalisés de participer à la vie civique et culturelle. Tout au long du projet MARVI, le consortium de responsables des bénévoles / volontaires, d'universitaires, de chercheurs et d'experts du domaine remettra en question les modèles traditionnels de bénévolat / volontariat en plaçant les migrants et les personnes biculturelles au cœur de la narration et de la pratique muséale, non pas en tant que sujets d'inclusion, mais en tant qu'agents de changement. Il lutte contre les stéréotypes persistants qui associent les identités non occidentales à l'exclusion ou au manque de qualifications. En faisant passer la représentation des communautés diverses de « à propos de » à « par », le consortium introduit une approche nouvelle et indispensable de l'inclusion culturelle, de l'éducation civique et de l'engagement muséal à travers l'Europe.

Revue de la littérature

Introduction

Les premiers musées contemporains, apparus entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, ont joué un rôle politique fondamental dans la construction et la légitimation des identités nationales dans le cadre des États-nations émergents. Ils ont également contribué à consolider les ambitions coloniales de diverses puissances occidentales. À travers la sélection et l'exposition d'objets culturels, ces institutions ont façonné des récits historiques et des mémoires collectives visant à renforcer les discours officiels et à cimenter l'idée de nation, tant au niveau interne qu'international. Dans le même temps, elles ont contribué à créer des représentations stéréotypées des « Autres », les présentant comme des sujets susceptibles d'être dominés et assujettis. De plus, les musées avaient une fonction moralisatrice. Ils ne se limitaient pas à préserver et à exposer le patrimoine culturel, mais agissaient également comme des agents éducatifs et disciplinaires au sein de la société. Ils ont ainsi contribué à la formation de citoyens alignés sur les valeurs nationales, en favorisant

l'intériorisation de l'histoire officielle, de la culture dominante et de la fierté patriotique.

Au fil du temps, ces institutions ont évolué, s'adaptant aux changements sociaux et politiques, tout en conservant leur rôle d'espaces privilégiés pour la construction culturelle et sociale. La principale différence au cours des dernières décennies réside dans la tentative de donner la parole à tous les citoyens, en permettant l'intégration de nouvelles perspectives — telles que le féminisme et la décolonisation — et en encourageant la participation des minorités qui étaient auparavant réduites au silence. La décolonisation, en tant que processus urgent de transformation d'une matrice épistémologique, implique intrinsèquement un effort de reconstitution. Dans les pratiques muséologiques actuelles, les professionnels doivent composer avec les ruines des grands récits, notamment ceux de la modernité et de l'activisme. Suite à l'effondrement des récits des XIXe et XXe siècles, tels que le nationalisme ou le communisme après la guerre froide, de nouvelles actions ont vu le jour dans le but de transformer, voire d'abolir, les modes de pensée et de pratique conventionnels en matière de muséologie. La décolonisation dans les musées implique un examen critique du rôle historique de ces institutions dans l'accumulation, la représentation et la narration des objets et des cultures, en particulier ceux des peuples colonisés (Procter, 2024). Dans ce contexte, le bénévolat / volontariat culturel, au-delà de son rôle traditionnel de soutien logistique, peut servir d'outil de justice culturelle en facilitant de nouveaux récits d' provenant des communautés mêmes touchées par le colonialisme. Pour Hicks, le musée n'est pas neutre ; c'est une institution qui a participé à la construction d'hégémonies culturelles (2020) et, par conséquent, des mesures nécessaires doivent être prises au sein même de l'institution pour contribuer à la restitution décoloniale.

Il y a donc trois points clés à prendre en considération et à examiner.

Premièrement, l'origine des collections. Beaucoup ont été acquises par le pillage colonial, le commerce inégal ou la violence. La décolonisation implique de réexaminer la légitimité de ces possessions et, dans certains cas, de restituer les objets à leurs communautés d'origine (Procter, 2024).

Deuxièmement, les récits dominants. Les musées présentent souvent l'histoire d'un point de vue eurocentrique. Le processus de décolonisation vise à inclure les voix et les perspectives des peuples autochtones ou colonisés (Plummer,

2024). Et enfin, la conservation collaborative. On observe une tendance croissante à faire participer les communautés représentées aux décisions de conservation, plutôt que de les considérer comme de simples sujets d'étude. Cependant, ces pratiques ne sont pas encore répandues dans tous les anciens pays coloniaux. Dans ce contexte, les récits ne sont pas dictés uniquement par l'équipe de conservation, mais sont co-construits avec des bénévoles / volontaires et les communautés concernées. Cette approche horizontale permet d'intégrer de multiples perspectives, connaissances locales, langues et expériences vécues (Boast, 2011). Ces critiques du multiculturalisme néolibéral rejoignent celles de Walsh (2010), qui prône une interculturalité critique. Selon elle, le défaut du multiculturalisme réside dans son incapacité à remettre en question les inégalités de pouvoir et la colonialité du savoir. Ainsi, Walsh propose « l'interculturalité critique » comme un projet qui part de ce problème et, dans une perspective de décolonisation totale, vise à changer les structures et les mécanismes de pouvoir asymétriques. À cet égard, une perspective interculturelle est fondamentale pour la pratique muséale décoloniale.

Wilson (2012) souligne que le statut socio-économique, les valeurs prosociales, les croyances religieuses et les réseaux sociaux – tels que la famille et les amis – comptent parmi les facteurs les plus influents pour prédire l'engagement bénévole / volontaire. Des études plus récentes soulignent également l'importance du contexte social plus large dans lequel vivent les gens. Des éléments tels que le niveau de religiosité d'une société et ses conditions économiques ont été identifiés comme des facteurs contextuels clés influençant le bénévolat / volontariat formel et la participation civique en général. Cependant, les résultats empiriques sur ces relations sont incohérents et la compréhension des facteurs contextuels qui influencent le plus les décisions individuelles de faire du bénévolat / volontariat reste limitée . Des recherches ont montré que les personnes vivant dans des pays plus religieux ont tendance à faire davantage de bénévolat / volontariat, car les institutions religieuses promeuvent souvent des normes prosociales telles que la confiance et l'altruisme. La religion dominante joue également un rôle. Par exemple, les pays à majorité protestante ont tendance à enregistrer des taux de bénévolat / volontariat plus élevés, tandis que dans les pays à majorité orthodoxe ou musulmane, les institutions religieuses sont moins susceptibles de promouvoir

le bénévolat / volontariat. Dans les pays plus riches, les gens ont généralement un meilleur accès aux ressources telles que le temps et l'argent, ainsi qu'à un plus large éventail d'organisations par l'intermédiaire desquelles ils peuvent faire du bénévolat / volontariat. De plus, des études ont montré qu'un niveau élevé d'inégalité sociale est lié à une plus grande stratification sociale, à une diminution de la confiance et de la coopération et, en fin de compte, à un niveau d'engagement civique plus faible.

La littérature identifie quatre caractéristiques clés qui définissent le travail bénévole / volontaire formel : il est effectué volontairement, profite à autrui, n'est pas rémunéré et s'inscrit dans un cadre organisé. Cette dernière caractéristique différencie principalement le bénévolat / volontariat formel de l'aide informelle. Plus précisément, le bénévolat / volontariat formel implique la participation à des environnements structurés, généralement des organisations, et s'adresse souvent à des personnes que le bénévole / volontaire ne connaît pas personnellement, telles que les sans-abri, les personnes âgées ou les habitants des pays en développement. En revanche, le bénévolat / volontariat informel désigne des actes d'aide non structurés, généralement destinés à des voisins ou à des membres de la communauté locale. Ainsi, dans ce rapport sur l'état de l'art, nous nous concentrerons exclusivement sur le bénévolat / volontariat formel.

Une étude réalisée par Damian (2018) a cherché à identifier les facteurs culturels et économiques nationaux qui expliquent les variations du bénévolat / volontariat formel au sein des pays européens et entre eux. Les résultats remettent en question les hypothèses précédentes, montrant qu'une religiosité plus forte et le fait de vivre dans des pays à majorité protestante sont associés à des taux de bénévolat / volontariat formel plus faibles, tandis que l'appartenance catholique ou orthodoxe n'a pas d'effet significatif. Cela pourrait s'expliquer par la sécularisation de l'Europe et la prévalence des organisations laïques dans le secteur du bénévolat / volontariat. Contrairement aux attentes théoriques, la prospérité économique d'un pays (par exemple, le PIB par habitant) n'a pas d'incidence significative sur le bénévolat / volontariat une fois prise en compte l'inégalité des revenus. Au contraire, l'égalité économique est plus fortement associée à des taux plus élevés de bénévolat / volontariat formel, car les personnes à faibles revenus dans les sociétés inégalitaires manquent souvent de ressources ou de capacités pour participer.

L'étude conclut également que les changements au fil du temps liés à la religiosité, au développement de l'économie ou aux inégalités n'expliquent pas de manière significative les variations dans le bénévolat / volontariat. Cela souligne l'importance d'utiliser des données transversales répétées pour analyser les tendances. Dans l'ensemble, l'étude soutient l'idée qu'en Europe, les sociétés plus égalitaires et plus laïques ont tendance à présenter des niveaux plus élevés de bénévolat / volontariat formel. Elle contribue à la littérature existante en renforçant les modèles connus et en soulignant la nécessité d'adopter des approches méthodologiques rigoureuses lors de l'examen des changements au fil du temps.

Bénévolat / volontariat et inclusion en Europe

Le bénévolat / volontariat est une force transformatrice qui favorise la cohésion sociale, l'inclusion et l'égalité dans des sociétés diversifiées. Dans le contexte de l'UE, où l'immigration et l'accessibilité constituent des défis majeurs, le bénévolat / volontariat apparaît comme un outil essentiel pour lutter contre l'exclusion sociale, encourager la participation civique et bâtir des communautés résilientes. En effet, le bénévolat / volontariat est essentiel pour transformer la diversité en force, à condition qu'il soit mis en œuvre de manière inclusive, éthique et durable (Eurobask, 2012 ; Radford, 2024). De Lucas souligne que l'intégration est un processus politique centré sur l'égalité et la reconnaissance, au-delà de la simple assimilation culturelle (2012, p. 18). Le volontariat / bénévolat soutient ce processus en créant des espaces d'interaction entre les immigrants et les communautés d'accueil, brisant ainsi les cycles de mépris qui évoluent vers la haine et l'exclusion (de Lucas, 2012, p. 15). Il est important de proposer des politiques universalistes qui impliquent l'ensemble de la population afin d'éviter l'exclusion (Campelo et al., 2012, p. 174). En incluant les groupes marginalisés, le bénévolat / volontariat enrichit non seulement les perspectives culturelles, mais s'aligne également sur les objectifs de l'UE en matière de promotion de l'inclusion et des droits sociaux (Radford, 2024, p. 4).

Dans le cadre des programmes muséaux, les bénévoles / volontaires acquièrent souvent des compétences éducatives et de leadership, ce qui leur permet non seulement d'améliorer leur employabilité, mais aussi de renforcer leur estime de soi et leur sentiment d'utilité. Ces résultats s'inscrivent dans la

lignée des avantages interpersonnels du bénévolat / volontariat, tels que le renforcement de la communauté et la tolérance envers d'autres perspectives (Radford, 2024, p. 4). Le bénévolat / volontariat encourage également l'apprentissage tout au long de la vie. En interagissant avec des cultures et des réalités diverses, les bénévoles / volontaires développent une plus grande conscience des défis mondiaux tels que les inégalités et la xénophobie. La diversité est une réalité structurelle de l'UE qui nécessite une gestion démocratique, et les bénévoles / volontaires sont des acteurs clés dans ce processus. Plus précisément, dans les musées, elle enrichit la compréhension de l'identité et du patrimoine (Radford, 2024, p. 8).

Malgré son potentiel, le bénévolat / volontariat est confronté à des défis importants, notamment en matière de durabilité, car de nombreuses initiatives dépendent de ressources limitées (Campelo et al., 2012, p. 171). Les politiques qui négligent les besoins réels des immigrants peuvent perpétuer leur invisibilité, un risque qui s'applique également au bénévolat / volontariat (de Lucas, 2012, p. 18). Radford identifie également des obstacles spécifiques au bénévolat / volontariat dans les musées, tels que les exigences en matière d'éducation, les engagements à long terme et le manque de soutien ou de formation (Radford, 2024, p. 6). En outre, dans les musées en particulier, les initiatives qui ne parviennent pas à inclure de manière adéquate les groupes défavorisés peuvent perpétuer l'exclusion au lieu de la combattre (Radford, 2024, p. 10). Pour surmonter ces défis, le bénévolat / volontariat doit être basé sur une écoute active, une formation appropriée et des engagements flexibles (Solanes, 2020). Le bénévolat / volontariat est donc un moteur du changement social, favorisant l'intégration et l'accessibilité dans l'UE. Il transforme la diversité en force en favorisant l'égalité, la reconnaissance et le capital social (de Lucas, 2012 ; Campelo et al., 2012).

Bénévolat / Volontariat culturel

Avec l'avancée de la mondialisation, les interactions entre personnes de pays et de cultures différents sont devenues de plus en plus courantes. Cependant, ces rencontres ne sont pas sans tensions ni défis. L'engagement avec des cultures différentes, perçues comme « l'autre », peut conduire à des malentendus, en particulier en l'absence d'outils facilitant la compréhension

mutuelle. Dans ce contexte, la connaissance interculturelle devient essentielle, offrant une base pour se comprendre soi-même par rapport aux autres.

Tout au long de l'histoire, les échanges culturels ont été constants. Les cultures humaines ne sont pas apparues de manière isolée, mais se sont façonnées à travers les contacts et le dialogue entre les peuples. C'est précisément à ces intersections que se révèlent les particularités et les différences culturelles. Les musées et les musées d'art sont généralement des institutions situées dans un ou plusieurs bâtiments, dédiées à la collecte, à la conservation et à l'exposition d'objets qui reflètent la culture, l'histoire et l'environnement humains. Leur objectif principal est d'éduquer et d'impliquer à la fois le grand public et les spécialistes. En Europe, ces institutions jouent un rôle clé dans le soutien à la durabilité des communautés, des villes et des régions dans lesquelles elles opèrent. Sur le plan économique, les musées contribuent par le biais des droits d'entrée, des dépenses opérationnelles et de l'acquisition d'objets culturels, patrimoniaux et scientifiques. Sur le plan culturel, ils contribuent à la sauvegarde du patrimoine local en promouvant l'éducation et la communication publique. Sur le plan politique, ils servent de plateformes de sensibilisation à des questions d'importance nationale telles que le patrimoine culturel, la justice sociale, la biodiversité et la durabilité. Sur le plan social, ils offrent des espaces éducatifs et récréatifs aux résidents et aux visiteurs et encouragent la participation communautaire par le biais de programmes de bénévolat / volontariat. Ainsi, les musées sont essentiels au bien-être économique, culturel et environnemental de leurs communautés.

Malgré leur importance, les musées sont actuellement confrontés à divers défis, notamment des contraintes budgétaires, une augmentation des coûts d'exploitation, une restructuration du personnel et une concurrence croissante avec d'autres attractions touristiques. Pour survivre dans un marché concurrentiel, les musées sont poussés à diversifier leur offre, à générer davantage de revenus et à mieux s'adapter à l'évolution des intérêts du public. Dans ce contexte en mutation, les bénévoles / volontaires sont devenus de plus en plus essentiels au fonctionnement des musées. Le bénévolat / volontariat est défini comme une activité volontaire / bénévolat et non rémunérée menée au sein d'organisations à but non lucratif, au profit de la communauté, et exercée librement et sans contrainte dans des rôles

officiellement désignés. Les bénévoles / volontaires des musées contribuent non seulement aux institutions et à la société, mais tirent également des avantages personnels de leur engagement. Ceux-ci comprennent la satisfaction de leurs intérêts personnels, la mise en pratique de leurs compétences, le sentiment de compétence dans leurs rôles et le plaisir des interactions sociales. Compte tenu du temps considérable que de nombreux bénévoles / volontaires consacrent chaque semaine, leur engagement peut s'apparenter à une forme de « bénévolat / volontariat professionnel ». Il est intéressant de noter que les recherches suggèrent que l'intérêt personnel, plutôt que l'altruisme, est la principale motivation de nombreux bénévoles / volontaires , qui déclarent que leurs motivations se concentrent sur des avantages personnels tels que le développement de loisirs, la socialisation ou la participation à des activités significatives au-delà de leur routine habituelle.

Les bénévoles / volontaires des musées peuvent remplir une grande variété de rôles et de fonctions. Sheffer (1986) les classe en trois grandes catégories : la gouvernance, la gestion et les rôles spécifiques à une tâche. Les bénévoles / volontaires chargés de tâches spécifiques sont particulièrement essentiels, car ils contribuent à presque tous les aspects opérationnels du musée. Leurs responsabilités peuvent inclure la gestion des collections (conservation, documentation, recherche) ; la facilitation de l'accès du public par le biais d'expositions, de programmes éducatifs, d'interprétation et de services d'information ; et la supervision de l' e la sécurité, du marketing et des relations publiques. Ils peuvent également aider à des tâches internes telles que la collecte de fonds et les tâches administratives. De nombreux musées dépendent fortement de ce soutien bénévole / volontaire : sans lui, de nombreuses institutions seraient confrontées à de graves difficultés opérationnelles et, dans le cas des musées gérés par des bénévoles / volontaires, pourraient même ne pas être en mesure d'exister. Nous pourrions considérer le bénévolat / volontariat dans les musées comme une forme de « loisirs sérieux » et de « bénévolat / volontariat de carrière ».

Selon Smith et al. (2017), les personnes qui font preuve d'un niveau élevé de dévouement et d'engagement dans leurs fonctions des bénévoles / volontaires peuvent être considérées comme des « bénévoles / volontaires de carrière ». Ce type de bénévolat / volontariat se caractérise par une implication régulière,

fondée sur les compétences et les connaissances, qui permet aux individus de développer une « carrière » à long terme dans un environnement social spécifique. Les musées doivent donc valoriser – et ne peuvent se permettre de perdre – leurs parties prenantes fidèles, telles que les groupes d'amis et les bénévoles / volontaires, qui génèrent et participent à des loisirs auto-générés, accédant au monde social du musée pour profiter des récompenses des loisirs sérieux. Cependant, les musées sont également conscients des coûts associés au bénévolat / volontariat: les frais de recrutement et de sélection pour aider à éliminer les candidats potentiellement inadaptés ; les frais de supervision, qui peuvent être importants, surtout si un coordinateur de bénévoles / volontaires rémunéré est engagé ; et les frais de formation, bien que ceux-ci puissent souvent être minimisés grâce à la formation en cours d'emploi dispensée par d'autres bénévoles / volontaires. Enfin, il est important de souligner que les bénévoles / volontaires des musées peuvent jouer un rôle clé dans l'inclusion de personnes issues de milieux culturels divers ou de communautés diasporiques. En tant que médiateurs et interprètes dans les musées, ils peuvent contribuer à créer de nouveaux récits avec une approche décoloniale et réparatrice.

Inclusion et intégration dans une perspective européenne

Au cours des deux dernières décennies, des progrès ont été réalisés dans la conceptualisation et l'élaboration de stratégies visant à améliorer l'intégration et l'inclusion des immigrants au sein de l'Union européenne. L'adoption du document COM (2000) 757, qui définit l'intégration comme « un processus bidirectionnel fondé sur les droits mutuels et les obligations correspondantes des ressortissants de pays tiers résidant légalement et de la société d'accueil, permettant la pleine participation des immigrants » (Solanes, 2020), a marqué un tournant dans cette démarche. Depuis lors, il a été souligné que l'intégration doit être comprise dans une perspective multidimensionnelle et holistique impliquant divers éléments et acteurs. Cette approche, soutenue par la recommandation CM/Rec10 du Conseil de l'Europe (2022), vise à gérer la diversité comme une ressource, en articulant des politiques à plusieurs niveaux impliquant les gouvernements, les organisations civiles et les communautés de migrants. Pour y parvenir, il est essentiel de concevoir l'inclusion des immigrants en Europe de manière intégrée, en recherchant et en développant de fortes synergies avec les stratégies de l'Union européenne (UE) et les

propositions du Conseil de l'Europe, afin de promouvoir l'égalité et la cohésion sociale. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de garantir la pleine inclusion et la participation de tous les citoyens dans les sociétés pluralistes européennes.

Il convient toutefois de noter que la législation de l'UE n'impose pas l'harmonisation des dispositions juridiques et réglementaires nationales. Les dispositions de l'UE et du Conseil de l'Europe servent de lignes directrices pour la coordination des États membres, mais elles ne sont pas contraignantes, même si elles peuvent orienter un programme d'action commun. Cela est précisé aux articles 79 et 80 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). La situation est différente dans le domaine du droit d'asile, où le développement du régime d'asile européen commun (RAEC) a nécessité une harmonisation des réglementations nationales. De même, la convergence encouragée par l'article 79, paragraphe 4, du traité de Lisbonne, qui soutient les initiatives européennes visant à aider les États membres dans leurs politiques d'intégration des immigrants, laisse à ces derniers la possibilité de mettre en œuvre leurs propres politiques d'intégration des ressortissants de pays tiers en séjour régulier (Solanes, 2020). En outre, l'absence d'une politique commune d'intégration et d'inclusion et d'un instrument juridique secondaire juridiquement contraignant entraîne des différences entre les pays, bien qu'il existe un certain consensus qui confère aux politiques d'inclusion européennes certaines caractéristiques communes (Porras et Requena, 2022).

Dans ce contexte, comme le souligne Solanes (2020), la politique européenne en matière de migration et d'asile a donné la priorité au contrôle des frontières et à la protection économique, reléguant l'intégration des immigrants au second plan.

De plus, comme l'a observé le Conseil de l'Europe (CDADI, 2023 : 7-8), les politiques d'intégration ont souvent échoué à respecter les normes européennes en matière de droits de l'homme, notamment celles relatives à la cohésion sociale, à l'égalité et à la non-discrimination, ce qui pose des défis pour l'État de droit. Les lois pertinentes comprennent la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, la Charte sociale européenne et la Convention sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local. Par conséquent, conformément à l'orientation de l'UE, une intégration efficace nécessite la promotion de politiques de gestion de l'e de la diversité qui la

considèrent comme une ressource et la favorisent au sein des institutions par la lutte contre la discrimination et la promotion de l'inclusion.

Intégration et inclusion : deux perspectives différentes

Il existe néanmoins des différences importantes entre l'intégration et l'inclusion. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM, 2019 : 107, 111), l'intégration désigne le processus bidirectionnel d'adaptation mutuelle entre les migrants et les sociétés dans lesquelles ils vivent, grâce auquel les migrants sont intégrés dans la vie sociale, économique, culturelle et politique de la communauté d'accueil. En revanche, l'inclusion (sociale) désigne l'amélioration des capacités, des opportunités et de la dignité des personnes défavorisées afin qu'elles puissent participer pleinement à la société. Ainsi, le terme « intégration » est plus large car il englobe des concepts connexes tels que l'inclusion et la cohésion sociale, bien que ces termes puissent parfois être utilisés de manière interchangeable. Dans ce domaine, l'Europe a, au cours des deux dernières décennies, progressé dans l'élaboration de stratégies visant à promouvoir à la fois l'intégration et l'inclusion. Le document COM (2000) 757 a marqué un tournant en définissant l'intégration comme un processus bidirectionnel de droits et d'obligations mutuels entre les ressortissants de pays tiers résidant légalement et les sociétés d'accueil, permettant la pleine participation des immigrants. Cette communication mettait l'accent sur une approche multidimensionnelle et holistique impliquant diverses parties prenantes. Ce modèle, soutenu par la recommandation CM/Rec(2022)10 du Conseil de l'Europe, vise à gérer la diversité comme une ressource, en articulant des politiques à plusieurs niveaux impliquant les gouvernements, les organisations civiles et les communautés de migrants. Il s'agit de ressortissants de pays tiers qui résident légalement dans l'UE.

Dans cette optique, le Conseil de l'Europe a adopté la recommandation CM/Rec(2022)10 le 6 avril 2022, lors de la 1431e réunion des délégués des ministres. Cette recommandation promeut des politiques et une gouvernance à plusieurs niveaux pour l'intégration interculturelle. Elle définit trois éléments fondamentaux pour l'intégration. Premièrement, le concept d'« intégration interculturelle » comme résultat d'un ensemble de politiques visant à tirer parti du potentiel de la diversité, à gérer ses complexités et à parvenir à la cohésion, à la stabilité et à la prospérité.

Deuxièmement, une « approche holistique » coordonnant les politiques à long terme à tous les niveaux de gouvernance afin de promouvoir l'égalité, l'appartenance pluraliste, l'appréciation de la diversité de l'e et la confiance sociale. Troisièmement, une « gouvernance à plusieurs niveaux » qui inclut les gouvernements centraux, régionaux et locaux, ainsi que les organisations de la société civile. Sa mise en œuvre peut varier, mais elle implique idéalement des processus participatifs pour la co-création, la coopération et la coordination des politiques entre toutes les autorités et parties prenantes concernées.

Les principes d'une telle intégration interculturelle reposent sur la garantie de l'égalité, la valorisation de la diversité, la promotion d'interactions significatives et la promotion d'une citoyenneté et d'une participation actives. Toutefois, comme indiqué à la section 5 de la recommandation, aucune de ses dispositions n'a pour but d'affecter « le statut juridique des migrants ou des personnes d'origine migrante résidant dans un État membre ou les conditions d'entrée légale sur ce territoire » (Solanes, 2020). Il est essentiel de noter que pour le modèle interculturel, la coexistence entre différents groupes est essentielle, c'est-à-dire la reconnaissance. Par conséquent, l'interrelation active est encouragée comme stratégie de survie, permettant la régulation des conflits interethniques et la construction consensuelle de la coexistence. Alors que le multiculturalisme met l'accent sur l'objectif de reconnaître la diversité en identifiant les différences, l'interculturalisme se concentre sur la mise en place de mécanismes permettant l'intégration (Taylor, 2012).

Solanes (2024) ajoute que l'intégration interculturelle doit s'attaquer aux inégalités socio-économiques et juridiques, en encourageant la participation active des immigrants à la société. À cet égard, selon Venero, le bénévolat / volontariat peut réduire ces obstacles en proposant des programmes de mentorat, des activités de groupe et le développement des compétences sociales essentielles pour favoriser l'intégration des migrants (2024).

Cependant, les programmes de volontariat / bénévolat sont confrontés à des défis tels que la difficulté à recruter des mentors en raison de la stigmatisation et du manque de ressources pour une formation spécialisée (Venero, 2024).

Solanes propose une gouvernance à plusieurs niveaux pour coordonner les efforts entre les gouvernements, les ONG et les communautés, en utilisant des fonds européens tels que le Fonds social européen Plus (FSE+) pour financer

des initiatives inclusives (Solanes, 2024). Cette approche est essentielle pour surmonter les obstacles au volontariat / bénévolat.

Méthodologie

Pour faire le point sur l'état de l'art et poursuivre le développement des objectifs MARVI, il était nécessaire de s'appuyer à la fois sur des recherches empiriques et sur la littérature. La littérature a été passée en revue, et la première recherche empirique a été menée à l'aide de plusieurs méthodes qualitatives. Grâce à des groupes de discussion et à une analyse distinctive de 8 pays européens (Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Royaume-Uni, France, Espagne, Portugal et Italie), l'objectif principal était de développer une comparaison intereuropéenne basée sur des données empiriques. Cela a été fait afin d'identifier les meilleures pratiques conformes aux objectifs de MARVI mentionnés dans l'introduction, les défis communs et les recommandations qui pourraient contribuer à renforcer et à reproduire les approches efficaces du volontariat / bénévolat inclusif dans les musées européens.

Afin d'approfondir l'analyse contextuelle nationale, le consortium a produit un rapport national sur l'état actuel du volontariat / bénévolat en général et du volontariat / bénévolat dans les musées en particulier. Ces rapports ont offert un aperçu approfondi de chacun des 8 pays européens et de l'hétérogénéité des musées européens et des leurs volontaires / bénévoles. Ces rapports nationaux ont fourni une image claire et actualisée de la façon dont le volontariat / bénévolat est perçu et structuré dans chaque pays. Ils ont permis d'identifier les tendances, les modèles de participation, les cadres juridiques, les politiques publiques, les profils des bénévoles / volontaires , ainsi que les principaux défis et opportunités auxquels le secteur est confronté. Ces informations étaient essentielles pour établir des points de départ communs et comprendre les différences et les similitudes entre les pays participants. En outre, la comparaison des données et des expériences recueillies dans les rapports nationaux a permis un apprentissage mutuel, l'échange d'approches innovantes et la mise en place des bases nécessaires à la création d'un réseau de collaboration au niveau européen. Cette approche comparative contribue à enrichir le débat sur le rôle du bénévolat / volontariat dans la culture et à promouvoir des politiques plus inclusives et durables.

Chaque partenaire du consortium a organisé un groupe de discussion dans lequel des bénévoles / volontaires de musées, des responsables des bénévoles / volontaires et des conservateurs se sont réunis pour discuter de l'objectif principal de MARVI : *comment impliquer le bénévolat / volontariat pour favoriser l'inclusion dans notre musée ?* Chaque groupe de discussion comprenait 8 à 10 personnes de sexes différents, notamment des bénévoles / volontaires actifs dans des musées, des professionnels des musées (conservateurs, médiateurs culturels, responsables, coordinateurs des bénévoles / volontaires) et des organisations du secteur tertiaire. Avant et pendant les groupes de discussion, les participants ont été invités à discuter de plusieurs aspects liés à la situation du bénévolat / volontariat dans leur musée. Les participants ont été invités à réfléchir aux thèmes suivants : l'inclusion des personnes biculturelles, des personnes issues de l'immigration et/ou de la diaspora, et les récits d' s sur la décolonisation dans les musées. Cela a permis de recueillir : des expériences personnelles de bénévolat / volontariat dans les musées ; les motivations et les obstacles à la participation ; les besoins de formation (non) identifiés ; et la perception qu'ont les participants du personnel des musées. Les sessions ont été conçues pour encourager la participation active de tous les profils. Dans la section ci-dessous, les enseignements tirés des rapports nationaux et des groupes de discussion ont été combinés et comparés, ce qui a permis de mettre en évidence les lacunes théoriques, empiriques et pratiques que le projet MARVI vise à combler.

Le bénévolat / volontariat contemporain dans les musées en Europe : enseignements tirés et meilleures pratiques décrites

Comme le montre l'analyse documentaire, malgré des contextes nationaux différents en termes de structures juridiques, de démographie des bénévoles / volontaires et de soutien institutionnel, les bénévoles / volontaires jouent un rôle crucial dans le soutien opérationnel et la promotion de pratiques inclusives, réflexives et décoloniales au sein des musées.

Les tendances identifiées dans la compilation de ce rapport sur l'état de l'art indiquent une reconnaissance croissante des bénévoles / volontaires en tant que partenaires dans la transformation des musées en institutions

démocratiques et participatives. L'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas affichent une forte intégration des bénévoles / volontaires activement impliqués dans la décolonisation, la recherche sur la provenance et la sensibilisation communautaire. En France, au Royaume-Uni et en Espagne, les institutions s'engagent de plus en plus à traiter l'héritage colonial, les bénévoles / volontaires servant de médiateurs, d'interprètes et de co-créateurs de récits plus équitables. Si l'Italie et le Portugal rencontrent des difficultés pour intégrer pleinement les approches décoloniales, il est clair que les parties prenantes de ces pays reconnaissent le potentiel transformateur des bénévoles / volontaires, en particulier ceux issus des communautés migrantes et diasporiques, pour rendre les espaces culturels plus inclusifs et favoriser le dialogue.

Les données recueillies indiquent que le bénévolat / volontariat dans les musées s'adapte aux changements sociétaux plus larges, la décolonisation, le dialogue interculturel et la réévaluation des récits historiques devenant de plus en plus centraux dans les missions des musées. Les bénévoles / volontaires sont de plus en plus impliqués dans ces efforts de transformation en tant que médiateurs, défenseurs et collaborateurs, abordant des questions cruciales telles que l'héritage colonial, la restitution et l'inclusion, alors que les institutions cherchent à diversifier les récits et les publics.

Il est évident que cette forme de bénévolat / volontariat va au-delà du simple comblement des pénuries de ressources et incarne une approche dynamique et participative de la gestion du patrimoine. Les bénévoles / volontaires contribuent à transformer les musées en espaces plus réfléchis, plus accessibles et plus responsables sur le plan social. Le bénévolat / volontariat dans les musées en Europe se situe au carrefour de l'engagement civique et de la transformation sociale, les bénévoles / volontaires participant de plus en plus à des processus critiques liés à l'héritage colonial, à la restitution et à la représentation inclusive, alors que les musées s'attaquent activement à ces questions.

Exemples de bonnes pratiques qui impliquent déjà des bénévoles / volontaires issus de la diaspora et des migrants

Le projet Multaka en Allemagne est une initiative pionnière dans le cadre de laquelle des réfugiés et des migrants font du bénévolat / volontariat en tant que médiateurs culturels dans les musées. Ces bénévoles / volontaires utilisent leurs expériences personnelles et culturelles pour combler le fossé entre les collections des musées et les publics diversifiés. Ils « *facilitent l'accès aux collections en proposant des récits personnels qui trouvent un écho auprès de publics diversifiés* ». En partageant leurs histoires et leurs points de vue, ils contribuent à créer des espaces culturels plus inclusifs et plus accessibles. Multaka illustre comment l'implication des bénévoles / volontaires peut remettre en question les récits traditionnels et promouvoir le dialogue interculturel dans les musées.

Musée Red Star Line en Belgique :

Les bénévoles / volontaires du musée Red Star Line en Belgique, dont beaucoup sont issus de l'immigration ou de la diaspora, participent activement à l'interprétation des histoires de migration et soutiennent les programmes de sensibilisation communautaire. Leurs contributions aident à contextualiser les expositions du musée et à relier les expériences historiques de migration aux questions sociales contemporaines. Ce modèle illustre comment l'intégration des bénévoles / volontaires ayant des antécédents culturels pertinents peut renforcer les efforts du musée pour représenter des récits diversifiés et toucher un public plus large.

Ces exemples, parmi d'autres, montrent comment le bénévolat / volontariat dans les musées européens évolue au-delà du simple soutien opérationnel pour devenir un élément essentiel de l'engagement civique, du dialogue interculturel et de la compréhension historique. Dans ce contexte, l'accent est de plus en plus mis sur la diversification des bases de bénévoles / volontaires afin d'inclure des personnes issues de milieux migrants, de la diaspora et biculturels. Ce changement vise à enrichir la pertinence culturelle des musées

et à intégrer un éventail plus large de perspectives dans leur narration et leur interprétation du patrimoine européen dans le contexte mondial.

Les programmes de bénévolat / volontariat dans les musées s'alignent de plus en plus sur les efforts visant à aborder l'histoire coloniale, à amplifier les voix marginalisées et à établir des liens avec diverses communautés. Cela représente une évolution par rapport aux rôles traditionnels axés sur la préservation vers une gestion du patrimoine plus participative et plus consciente sur le plan éthique. Les bénévoles / volontaires issus de milieux migrants et biculturels jouent un rôle particulièrement important pour faire le lien entre les efforts institutionnels et les expériences communautaires.

Le Musée maritime de Rotterdam adopte une approche globale de la décolonisation qui comprend la modification de la présentation de ses collections, la révision des structures organisationnelles internes et la formation pédagogique du personnel et des bénévoles / volontaires. Les bénévoles / volontaires jouent un rôle clé en tant que principaux points de contact pour les visiteurs et agents du changement au sein de l'institution. Ils reçoivent une formation et participent au processus de réinterprétation des collections. Selon le coordinateur des bénévoles / volontaires : « *L'un des objectifs est de pouvoir représenter une diversité de cultures dans les expositions, mais aussi parmi les bénévoles / volontaires et le personnel du musée.* » En outre, le musée fait partie du réseau **Musea Bekennen Kleur**, qui promeut les politiques de diversité et d'inclusion au sein des musées néerlandais.

Décolonisation grâce aux bénévoles / volontaires issus de la diaspora et aux migrants dans les musées

Les musées tirent de nombreux avantages de la diversité accrue des bénévoles / volontaires, notamment une expérience plus riche pour les visiteurs et des possibilités de programmation élargies. Les visiteurs, quant à eux, bénéficient d'interactions plus inclusives, multilingues et personnelles.

Dans des pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas et la France, des bénévoles / volontaires issus de divers horizons jouent un rôle clé dans la recherche sur la

provenance, l'engagement des communautés de la diaspora et la réévaluation de l'héritage du colonialisme. Les initiatives telles que celles présentées dans ce rapport illustrent comment les bénévoles / volontaires issus de la diaspora et de l'immigration peuvent établir des liens entre les institutions et les groupes historiquement marginalisés. Alors que le discours décolonial se développe plus progressivement au Portugal, en Espagne et en Italie, les bénévoles / volontaires issus de l'immigration et de la diaspora agissent de plus en plus comme des médiateurs culturels, en particulier dans les régions ou les institutions qui recherchent activement des points de vue historiques plus inclusifs. Partout en Europe, les bénévoles / volontaires façonnent activement les récits institutionnels à travers des récits, des expositions et des ateliers, renforçant ainsi la pertinence des musées en y intégrant des expériences migratoires contemporaines. Cela transforme les musées en plateformes culturelles interactives plutôt qu'en simples espaces éducatifs.

Le programme de volontariat / bénévolat du Museo Thyssen-Bornemisza à Madrid a adopté une approche décolonisatrice lors du projet d'exposition « *Colonial Memory in the Collections* » (*La mémoire coloniale dans les collections*). Les bénévoles / volontaires seniors de l'équipe éducative du musée ont suivi une formation spéciale pour réinterpréter la collection d'art en mettant l'accent sur l'histoire coloniale et les récits autrefois passés sous silence. Ces bénévoles / volontaires, parmi lesquels figuraient des migrants et des personnes biculturelles, ont été chargés de guider les visites et les discussions en mettant en avant les perspectives des cultures colonisées, dépassant ainsi les visions eurocentriques des œuvres d'art. En intégrant les récits des peuples autochtones et colonisés et en reconnaissant le passé colonial de l'Espagne, les bénévoles / volontaires ont contribué à créer un espace de dialogue sur les injustices historiques. Cette initiative illustre comment les bénévoles / volontaires peuvent être des co-éducateurs dans les projets de restitution et de mémoire : non seulement ils apprennent eux-mêmes la provenance et le patrimoine contesté, mais ils engagent également les visiteurs dans des conversations sur l'importance du rapatriement et du recadrage des collections. Une telle implication des bénévoles / volontaires

humanise le processus de décolonisation et démontre un effort collectif et engagé pour réécrire les récits au sein du musée.

Les programmes de bénévolat / volontariat qui incluent intentionnellement des personnes issues de milieux migrants, biculturels ou diasporiques varient d'un musée à l'autre. Ils peuvent inclure des activités liées à des expositions ou des événements spécifiques et/ou des actions plus permanentes et s « en coulisses » qui contribuent au fonctionnement quotidien du musée. On peut citer comme exemples le projet Multaka déjà mentionné aux Musées nationaux de Berlin (Allemagne), où des réfugiés sont formés pour devenir guides et proposer des visites en arabe et en allemand, présentant les objets selon leur propre perspective culturelle, et le Musée Red Star Line en Belgique, où le musée a coopéré avec des jeunes issus de l'immigration dans le cadre d'un projet de participation des jeunes, qui a abouti à une exposition co-organisée par ces jeunes participants.

Pluralisme interne : un mythe pour certains, une réalité quotidienne pour d'autres

De plus en plus de musées reconnaissent la pluralité interne comme un atout et révisent activement les récits historiques afin d'inclure des voix jusqu'alors réduites au silence. L'autocritique institutionnelle devient de plus en plus courante, avec une plus grande ouverture à la remise en question des pratiques muséales traditionnelles et à l'exploration de nouvelles formes de représentation.

Le Musée royal de l'Afrique centrale en Belgique a travaillé avec les communautés de la diaspora africaine pour repenser les expositions de l'époque coloniale, une refonte inclusive qui a attiré un public plus large et plus jeune après la réouverture du musée en 2018.

Le Rijksmuseum aux Pays-Bas a aligné ses programmes de bénévolat / volontariat sur ses efforts pour affronter l'histoire coloniale et faire entendre les voix marginalisées, une stratégie qui a contribué à connecter le musée à de nouveaux publics issus de communautés diverses. Une initiative novatrice a consisté à organiser une exposition axée sur le passé colonial néerlandais et la traite transatlantique des esclaves, qui comprenait des récits personnels d'esclaves et de leurs descendants. Cela a mis en évidence le rôle des Pays-Bas dans l'esclavage et a intégré les voix de la communauté, marquant un changement majeur dans un musée traditionnellement canonique.

En s'engageant dans ce type d'introspection et en accueillant les contributions bénévoles / volontaires des groupes de la diaspora, ces musées et d'autres ont réussi à toucher des visiteurs qui se sentaient auparavant exclus, à instaurer la confiance et la pertinence auprès d'un public plus large et à attirer de nouveaux publics.

Museumnacht Maastricht est un événement annuel qui invite un public large et diversifié à découvrir les musées d'une manière nouvelle et dynamique, à travers l'art, des spectacles, des ateliers et des discussions, souvent jusque tard dans la nuit. Il met l'accent sur l'inclusivité et la diversité culturelle, dans le but d'attirer un public plus jeune et plus varié qui ne visite généralement pas les musées.

Delftse Blik est un projet à long terme du musée Prinsenhof Delft qui invite les habitants de la région, en particulier ceux issus de communautés sous-représentées, à co-organiser des expositions. Cette initiative donne voix à de nouvelles perspectives sur l'histoire et le patrimoine de la ville, contribuant ainsi à redéfinir le discours du musée dans une optique plus inclusive et participative. Le musée collabore avec les communautés locales pour co-créer des expositions et des œuvres d'art publiques, telles que la fresque

murale « Cherished » dans le quartier de Buitenhof, réalisée avec les habitants et l'artiste BEYOND.

Le bénévolat / volontariat joue un rôle crucial dans l'établissement de liens entre les musées et divers groupes sociaux, permettant à certaines communautés de créer un « foyer symbolique » et un sentiment d'appartenance grâce à leur relation avec ces institutions. Dans certains cas, cette relation facilite la transmission intergénérationnelle, les jeunes issus de deux cultures explorant souvent l'histoire de leur famille et traitant les blessures émotionnelles héritées. Malgré ces tendances positives vers une base de bénévoles / volontaires plus diversifiée dans les musées européens, l'intégration et l'inclusion sont entravées par la diversité des origines culturelles, caractérisée par un manque de confiance mutuelle, des expériences migratoires négatives, des politiques d'assimilation et des tensions générationnelles résultant de silences historiques et de conceptions divergentes du passé.

L'engagement des bénévoles / volontaires dans les musées se heurte à des difficultés liées à des ressources et à des effectifs limités, qui entravent une gestion et une formation efficaces. Les attentes élevées en matière d'engagement, les horaires rigides et les pratiques organisationnelles parfois inefficaces peuvent également dissuader un large éventail des bénévoles / volontaires. L'absence de programmes de formation structurés, avec un recours à des instructions ponctuelles ou entre pairs, complique encore davantage le développement du bénévolat / volontariat . Dans certains cas, le « manque de formation » ou le « niveau d'engagement élevé » sont invoqués pour exclure des bénévoles / volontaires, ce qui peut masquer un malaise face à des perspectives non traditionnelles.

Les forces nécessaires à l'unité

L'absence fréquente de coordinateurs dédiés aux bénévoles / volontaires, dont les responsabilités sont souvent déléguées à d'autres bénévoles / volontaires ou au personnel existant, peut entraîner une sous-estimation des bénévoles /

volontaires, en particulier lorsqu'elle est aggravée par des disparités éducatives.

Certains bénévoles / volontaires estiment que les musées dans lesquels ils sont actifs ne disposent d'aucun plan structuré visant à accroître la diversité et à traiter les questions coloniales, et signalent un manque général de connaissances sur la décolonisation parmi les dirigeants des musées. Des obstacles structurels persistent, l'inertie institutionnelle et les cadres hiérarchiques entravant le partage du pouvoir, et l'absence d'engagement structurel rendant les efforts d'inclusion symboliques, ce qui conduit à une participation bénévole / volontaire qui peut devenir purement symbolique et manquer d'impact significatif. Certains musées font preuve de confusion ou de déni quant au rôle des bénévoles / volontaires dans la transformation institutionnelle et le changement de discours. Les contributions des bénévoles / volontaires sont souvent sous-estimées dans le discours décolonial, et les bénévoles / volontaires manquent fréquemment de reconnaissance ou de rémunération malgré leur implication cruciale. Le bénévolat / volontariat est parfois considéré comme un travail non rémunéré plutôt que comme un outil d'inclusion significative. Dans certains cas, les bénévoles / volontaires n'ont pas de pouvoir décisionnel et se limitent à des tâches élémentaires.

Les dynamiques de pouvoir inégales sont évidentes, les groupes influents résistant parfois aux initiatives d'inclusion par crainte de perdre leur contrôle ou leur statut. De nombreuses personnes issues de milieux biculturels se sentent sous-représentées dans les institutions traditionnelles, ce qui les amène à donner la priorité à leurs propres organisations communautaires en fonction de leurs valeurs et de l'urgence perçue des questions. Les organisations communautaires manquent souvent des ressources financières des institutions formelles, ce qui entrave leur participation significative aux projets historiques. Les pratiques de recrutement exclusives qui s'appuient sur des réseaux informels limitent encore davantage la diversité. C'est également le cas, à l', des lois sur la neutralité religieuse, telles que l'interdiction en Belgique des symboles religieux dans les institutions publiques, qui entravent également la diversité et l'inclusion dans les rôles de bénévolat / volontariat dans les musées ouverts au public, dans un contexte où la plupart des musées sont des institutions publiques. Au Portugal, la bureaucratie excessive est citée comme un obstacle courant. Certains musées résistent à la diversification de

leur programmation par crainte de perdre le soutien de donateurs conservateurs.

En Belgique, le remboursement des frais des bénévoles / volontaires peut être source d'exclusion, attirant les bénévoles / volontaires vers des secteurs offrant des remboursements plus élevés et limitant les possibilités pour ceux qui disposent de moins de ressources de s'engager dans le secteur muséal, qui offre généralement des remboursements moins élevés que d'autres secteurs.

Toujours en Belgique, le fait de lier l'engagement actif dans les musées aux côtés des bénévoles / volontaires dans le cadre de « programmes de bénévolat / volontariat» au programme national d'intégration risque de compromettre l'engagement authentique des bénévoles / volontaires. De même, si la compensation financière au Portugal peut renforcer l'engagement, elle peut également compromettre le caractère volontaire / bénévoles de la participation. Récompenser les bénévoles / volontaires par un accès à la culture ou des crédits universitaires peut encourager le bénévolat / volontariat dans les musées et supprimer certains obstacles, car cela permet d'attribuer une plus grande valeur au temps consacré.

Pour créer des programmes de bénévolat / volontariat plus efficaces et plus équitables, les institutions doivent intégrer activement l'engagement bénévole / volontaire dans des cadres décoloniaux et inclusifs plus larges. Cela nécessite un examen critique des structures de pouvoir existantes et un engagement à démanteler les obstacles systémiques qui peuvent empêcher certaines personnes ou communautés de participer. Des mesures concrètes doivent être prises pour supprimer ces obstacles, notamment en remédiant aux contraintes financières par le biais d'allocations ou de remboursements, en fournissant des moyens de transport accessibles, en proposant des services de garde d'enfants et en adaptant les horaires des programmes afin de répondre à la diversité des besoins et des disponibilités.

Une formation appropriée des responsables des bénévoles / volontaires et des conservateurs de musées peut contribuer à réduire, voire à éliminer, certains de ces obstacles. Les preuves et les données recueillies pour le présent rapport sur l'état de l'art mettent en évidence un certain nombre d'éléments à prendre en considération à cet égard. Les responsables des bénévoles / volontaires et les conservateurs doivent être sensibilisés au débat public croissant sur

l'histoire coloniale, qui incite de nombreux musées à réévaluer leurs pratiques. Afin de garantir que le bénévolat / volontariat qu'ils organisent s'aligne sur la vision décoloniale de leur musée, les supports de formation destinés aux responsables doivent inclure l'acquisition d' *s* et de compétences permettant d'évaluer si les programmes de bénévolat / volontariat offrent une participation significative aux personnes issues de communautés marginalisées ou s'ils perpétuent les hiérarchies eurocentriques. Les supports et programmes de formation doivent préparer les responsables de musées à développer et à mettre en œuvre des modèles de participation inclusifs et collaboratifs qui tiennent compte des contextes historiques et culturels spécifiques de leurs institutions.

Les responsables du bénévolat / volontariat et les conservateurs doivent être aidés à comprendre que la pression à la conformité peut étouffer la diversité des identités et des voix et que les personnes biculturelles peuvent percevoir l'adaptation culturelle comme une perte de liberté. Ils doivent être équipés pour reconnaître toute résistance institutionnelle à des récits dérangeants, comme la réticence à aborder l'esclavage, qui conduit à des histoires simplifiées ou déformées. Ils doivent avoir les connaissances et la confiance nécessaires pour aborder les controverses plutôt que de les ignorer, une situation qui peut marginaliser des histoires complexes. Les responsables des bénévoles / volontaires et les conservateurs doivent être aidés à comprendre pleinement que réinterpréter le passé à travers le prisme contemporain risque de déformer les expériences historiques et que reconnaître activement et recadrer le passé colonial à travers de nouvelles perspectives peut renforcer l'impact global et l'importance de leur musée pour la communauté locale et la société en général.

Les responsables des bénévoles / volontaires et les conservateurs doivent être aidés à comprendre que les communautés biculturelles considèrent souvent les musées comme des institutions élitistes qui ne reflètent pas leur histoire ou leurs intérêts. Ils doivent être convaincus que l'utilisation des musées comme plateformes de changement et d'éducation permet d'inclure des histoires cachées ou dérangeantes sous de nouvelles perspectives, de préserver la mémoire historique et de promouvoir la guérison collective. La formation des responsables des bénévoles / volontaires et des conservateurs devrait les aider à mieux comprendre comment les nouvelles générations des bénévoles /

volontaires peuvent redynamiser la mission de leur musée en donnant une voix à leurs souffrances passées sous silence et en leur permettant de mieux comprendre leur propre histoire grâce au bénévolat / volontariat, comblant ainsi les lacunes laissées par le silence des générations précédentes.

Les responsables des bénévoles / volontaires et les conservateurs devraient être aidés par la formation à acquérir des compétences et des aptitudes pour intégrer des voix et des expériences diverses non seulement dans les expositions, mais aussi dans le fonctionnement interne de leur musée. La formation devrait souligner que la mémoire historique et l'impact émotionnel des expériences douloureuses du passé continuent d'affecter les gens et que le rôle qu'ils jouent et peuvent jouer dans la création d'espaces permettant de traiter ces émotions et de favoriser le dialogue intergénérationnel est crucial. La transmission intergénérationnelle d'émotions, telles que la colère face aux injustices passées, motive de nombreux jeunes à participer et, dans ce contexte, lorsque cette énergie et cet engagement sont mis à profit sous la direction d'experts, les jeunes et les adultes biculturels peuvent servir de ponts entre les musées et les communautés marginalisées.

Les musées européens : des îles ou un ensemble sur un vaste territoire ?

La plupart des programmes de bénévolat / volontariat dans les musées européens analysés dans le cadre de ce rapport sont gérés directement par les musées, bien que certains collaborent avec des organisations communautaires locales dans leur sphère d'influence. Les responsables des bénévoles / volontaires et les conservateurs devraient être guidés dans leur formation sur la manière de compléter leurs efforts directs de recherche individuelle de bénévoles / volontaires en s'associant avec des organisations communautaires existantes. Cette approche améliore l'accès à des communautés diverses.

Les échanges entre musées peuvent également favoriser l'apprentissage mutuel et contribuer à maintenir un niveau de motivation élevé. La formation devrait également inclure des idées étape par étape sur la manière de mettre cela en œuvre. L'organisation d'événements culturels et de concours offre également des moyens créatifs d'impliquer des personnes aux talents et aux parcours divers. Une formation sur la manière de procéder devrait également être dispensée, ainsi que des conseils sur l'utilisation des réseaux sociaux, un

outil puissant pour diversifier les profils des bénévoles / volontaires et attirer de nouveaux participants.

Compte tenu de leur rôle clé dans la formation des bénévoles / volontaires, les responsables et les conservateurs bénévoles / volontaires doivent être formés pour devenir des formateurs encourageants et motivants. Ils doivent posséder les compétences et les aptitudes nécessaires pour garantir que des équipes des bénévoles / volontaires bien formés soient en mesure de soutenir un large éventail de services culturels (visites guidées, événements, éducation), en humanisant l'expérience des visiteurs, en particulier dans les sites patrimoniaux. Des groupes des bénévoles / volontaires bien formés et diversifiés peuvent combler le fossé entre les institutions et les communautés, amplifier les voix sous-représentées et renforcer l'impact des récits décoloniaux. Les bénévoles / volontaires acquièrent des compétences pratiques (conservation, organisation d'événements), des compétences relationnelles (collaboration interculturelle, communication) et un sentiment d'appartenance à un espace culturel prestigieux. Il est essentiel d'investir pour que les responsables des bénévoles / volontaires et les conservateurs des musées puissent dispenser une formation complète qui va au-delà des instructions spécifiques à une tâche.

Cette formation doit doter les bénévoles / volontaires des connaissances et des compétences nécessaires pour interagir efficacement avec des populations diverses, comprendre les contextes historiques et sociaux des questions qu'ils traitent et promouvoir des pratiques culturellement sensibles et inclusives. Il est tout aussi important de définir clairement les rôles et les responsabilités afin que les bénévoles / volontaires comprennent leur contribution et aient confiance en leur capacité à faire la différence. Les responsables des bénévoles / volontaires et les conservateurs des musées doivent comprendre comment s'assurer que tel est le cas. Ils doivent également être capables de reconnaître et de célébrer les réalisations de leurs bénévoles / volontaires et comprendre clairement que de nombreuses personnes peuvent utiliser ou souhaiter utiliser leur expérience de bénévolat / volontariat comme un tremplin vers de meilleures opportunités de carrière, une participation civique accrue et/ou une intégration sociale plus large. Ils doivent disposer des connaissances et des compétences nécessaires pour garantir que, au-delà des intérêts directs du musée et de sa mission, le bénévolat / volontariat facilite l'intégration, le

développement des compétences et même l'accès à l'emploi. À cette fin, ils doivent être formés aux processus et procédures permettant de valider la qualité de l'apprentissage non formel et informel acquis dans le cadre du bénévolat / volontariat.

Les musées européens peuvent réaliser une restauration culturelle et une décolonisation significatives en impliquant activement les bénévoles / volontaires, en particulier ceux issus de communautés diverses et de la diaspora, dans la co-création de récits et la conduite du changement institutionnel. Cela permet aux musées de devenir des espaces de mémoire partagée, de réflexion critique et de guérison collective, en modifiant le pouvoir de la narration.

Cependant, pour intégrer efficacement les bénévoles / volontaires, il faut relever les défis liés à la formation, à la définition des rôles et à la reconnaissance, en particulier pour les personnes issues de milieux migrants ou biculturels. Les modèles de bénévolat / volontariat inclusif qui ont fait leurs preuves mettent en évidence le potentiel d'autonomisation des voix sous-représentées et de promotion de la compréhension interculturelle.

La nécessité du MARVI

Pour exploiter pleinement le potentiel du volontariat / bénévolat culturel en faveur de la justice sociale, de la compréhension interculturelle, de la reconnaissance historique et de la restauration, il faut renforcer l'innovation politique, les programmes inclusifs et la responsabilité institutionnelle de l'. Parmi les défis persistants figurent les progrès inégaux en matière de décolonisation, la sous-représentation des volontaires / bénévoles issus de l'immigration et biculturels, et la nécessité d'améliorer la formation et la clarté des rôles tant pour les responsables que pour les volontaires / bénévoles.

Les facteurs clés de succès sont les suivants

- Partenariats communautaires : collaborer avec les groupes communautaires pour créer des expériences de volontariat / bénévolat pertinentes et percutantes, fondées sur la confiance et le respect mutuel, répondre aux besoins identifiés par la communauté et favoriser des programmes adaptés à la culture et ancrés dans le contexte local.

- Soutien linguistique et émotionnel : fournir le soutien nécessaire pour garantir une participation inclusive.
- Co-création avec les bénévoles / volontaires : impliquer les bénévoles / volontaires dans le développement du contenu et le changement institutionnel.

La décolonisation dans les musées est un processus continu de réévaluation du pouvoir, de l'autorité et des récits, qui nécessite une introspection institutionnelle, une réforme structurelle, de la transparence, de l'humilité et un partage du pouvoir. L'intégration du volontariat / bénévolat inclusif est essentielle pour cultiver des environnements plus équitables, plus réfléchis et plus éducatifs. Si certaines institutions font preuve de pratiques décoloniales holistiques, d'autres se contentent de gestes superficiels. Les musées traditionnels présentent souvent encore les cultures non européennes à travers des perspectives biaisées. La durabilité de l'engagement des bénévoles / volontaires peut être assurée en recrutant des bénévoles / volontaires issus de groupes marginalisés par l'intermédiaire d'organisations communautaires de confiance et en organisant des événements de présentation. Il est essentiel de s'attaquer aux barrières linguistiques et culturelles par le biais du mentorat, du soutien sur place et d'espaces d'apprentissage informels.

La décolonisation signifie une transformation fondamentale des relations des musées avec les communautés, les collections et les connaissances. Le bénévolat / volontariat culturel, basé sur le dialogue horizontal, la reconnaissance de la diversité des connaissances et la justice sociale, constitue un outil puissant pour faire progresser la décolonisation institutionnelle. Il est essentiel pour des programmes de bénévolat / volontariat équitables d'amplifier activement la voix des communautés marginalisées et de placer leurs perspectives au centre de la conception et de la mise en œuvre des programmes. Favoriser le dialogue intergénérationnel enrichit les expériences des bénévoles / volontaires en combinant des perspectives et des compétences diverses. Enfin, si les outils numériques offrent des avantages en matière de recrutement, de communication et de mise en œuvre des programmes d', leur utilisation doit être équilibrée afin d'éviter d'aggraver les inégalités et d'exclure les personnes qui n'y ont pas accès ou qui ne maîtrisent pas les technologies numériques.

Conclusion

Comme le montre le présent rapport sur l'état de l'art, le projet Erasmus+ MARVI (Museums and Restoration Volunteering for Inclusion) représente une occasion unique de repenser le rôle du volontariat / bénévolat culturel dans les musées et les archives dans une perspective critique et inclusive. Dans ce contexte, tirer des conclusions et formuler des recommandations n'est pas seulement une conclusion formelle du processus de recherche et de participation, mais aussi un acte politique et transformateur. Ces conclusions permettent d'identifier les bonnes pratiques, de mettre en évidence les tensions structurelles et de générer un apprentissage collectif qui peut éclairer les futures politiques culturelles.

Une dimension centrale du projet MARVI a été la remise en question des structures postcoloniales et néocoloniales qui persistent encore dans de nombreuses institutions culturelles. La décolonisation ne doit pas être comprise comme un simple changement de discours, mais comme une transformation profonde de la manière dont les musées se rapportent à leurs communautés, à leurs collections et au savoir lui-même. En ce sens, le bénévolat / volontariat culturel, lorsqu'il repose sur un dialogue horizontal, la reconnaissance de diverses formes de savoir et la justice sociale, peut être un outil puissant pour faire avancer les processus de décolonisation institutionnelle. Les conclusions du projet devraient mettre en évidence comment le bénévolat / volontariat peut (ou ne peut pas) contribuer à ce changement. Par exemple, en déterminant si les programmes de bénévolat / volontariat offrent de véritables espaces de participation aux personnes issues de communautés historiquement marginalisées, ou s'ils reproduisent les hiérarchies eurocentriques et les relations verticales. Les recommandations, quant à elles, devraient viser à proposer des modèles de participation plus inclusifs et collaboratifs, sensibles aux contextes historiques et culturels de chaque institution.

En résumé, les conclusions servent non seulement d'outil d'évaluation, mais aussi de base pour l'action. Leur importance réside dans leur potentiel à favoriser des pratiques muséales plus éthiques, plus critiques et plus engagées en faveur des valeurs d'équité, d'inclusion et de diversité.

Références

- Alves, S. A., & Sancho Quero, L. (2024). La decolonialidad como acción colectiva para la construcción de una narrativa humanizada en los museos. *Revista PH*, (111), 173-175.
- Ambrosini, M., & Artero, M. (2023). Immigrant volunteering: A form of citizenship from below. *Voluntas*, 34(1), 252-262.
<https://doi.org/10.1007/s11266-022-00454-x>
- Anderson, A., Rogers, A., Potter, E., Cook, E., Gardner, K., Murawski, M., ... & Machida, A. (2017). Interprétation : libérer le récit. MASS Action Toolkit, 89-103.
- Barndt, K., & Jaeger, S. (Eds.). (2024). *Musées, récits et histoires critiques : raconter le passé pour le présent et l'avenir*. De Gruyter Brill.
- Cappadozzi, T., & Fonović, K. (2021). Le bénévolat / volontariat en Italie : caractéristiques et profils des bénévoles / volontaires organisés et directs. Dans : R. Guidi, K. Fonović, & T. Cappadozzi (Eds.), *Prendre en compte la diversité du bénévolat / volontariat : nouvelles normes statistiques mondiales testées* (pp. 157-190). Springer.
- Câmara Municipal de Leiria (n.d.). Programa Municipal de Voluntariado Cultural. Extrait de <https://www.cm-leiria.pt/areas-de-atividade/cultura/programa-municipal-de-voluntariado-cultural>
- CASES - Cooperativa António Sérgio para a Economia Social. (2018). Inquérito ao Trabalho Voluntário em Portugal 2018. Instituto Nacional de Estatística. Extrait de <https://cases.pt/inquerito-ao-trabalho-voluntario/>
- CESA - Centre d'études africaines et de développement. (2024). *Exposition « Déconstruire le colonialisme, décoloniser l'imaginaire »* présentée au Museu Nacional de Etnologia à partir du 29 octobre 2024. Extrait de <https://cesa.rc.iseg.ulisboa.pt/news/exhibition-deconstructing-colonialism-decolonizing-the-imagination-on-display-at-the-museu-nacional-de-etnologia-from-october-29-2024>

Círculo de Bellas Artes (2024). *Los museos ante la descolonización. Cuando restituir significa algo más que devolver piezas.*

<https://www.circulobellasartes.com/mediateca/los-museos-espanoles-ante-su-descolonizacion/>

De Haas, H. (2003). *Migration et développement dans le sud du Maroc : les impacts socio-économiques disparates de l'émigration sur la vallée de l'oasis de Togha.* Amsterdam : De Haas.

Direction générale du patrimoine culturel. (s.d.). *Manuel d'accueil des volontaires / bénévoles culturels.* Extrait de
https://backend.museusemonumentos.pt/uploads/Manual_de_Acolhimento_de_Voluntariado_Cultural_519966a409.pdf

Fundação Eugénio de Almeida.(2025) Oportunidades de Voluntariado. Extrait de
<https://wwwfea.pt/social/voluntariado/ser-voluntario/em-outras-organizacoes>

Grbic, G. (2010). Social and Cultural Meanings of Tolerance: Immigration, Incorporation and Identity in Aotearoa, New Zealand. *Journal of Ethnic and Migration Studies* 36:1, pp.125-148.

Hagerty, B. M., Lynch-Sauer, J., Patusky, K. L., Bouwsema, M., & Collier, P. (1992). Sentiment d'appartenance : un concept essentiel en matière de santé mentale. *Archives of psychiatric nursing*, 6(3), 172-177.

Holmes, K. (2007). Les bénévoles / volontaires dans le secteur du patrimoine : un public négligé ? Dans : *Gestion et marketing des musées*. Routledge.

INE - Instituto Nacional de Estatística. (2018). Inquérito ao Trabalho Voluntário 2018. Extrait de <https://www.ine.pt>

Conseil international des musées (ICOM). (s.d.). Lignes directrices pour les programmes de bénévolat / volontariat dans les musées

Lopes, M. (2020). Programmes de bénévolat / volontariat dans les musées portugais : un rôle en pleine évolution dans le patrimoine culturel. *Journal des musées du Portugal*, 34(2), 45-58.

Koning, H. (2017). Approches de l'éducation au patrimoine et expositions relatives au patrimoine sensible pouvant servir de lignes directrices pour la conception de projets éducatifs artistiques dans les musées.

McAuliffe, P. (2021). Complicité ou décolonisation ? Restitution du patrimoine des musées ethnographiques « mondiaux ».

Musée d'Aljube – Résistance et liberté. (s.d.). « *(De)Colonial Act* ». Extrait de <https://www.museudoaljube.pt/en/expo/de-colonial-act/>

Musée de la Marine (Musée maritime). (s.d.). *Musée de la Marine - Accueil*. Extrait de <https://www.museudomarinha.pt/en>

Musée de l'Aljube – Résistance et liberté. (s.d.). *Opportunités de bénévolat / volontariat*. Extrait de <https://www.museudoaljube.pt/en/volunteering/>

Musée du Fado. (s.d.). *Musée du Fado – Accueil*. Extrait de <https://www.museudofado.pt/en>

Musée national ferroviaire. (s.d.). *Programme de bénévolat / volontariat*. Extrait de https://www.fmnf.pt/en/customer-service/volunteer-program/?utm_source=chatgpt.com

Musée national d'archéologie (n.d.). Public et bénévolat / volontariat. Extrait de <https://www.museunacionalarqueologia.gov.pt/?p=4967>

Museus e monumentos de Portugal (n.d.). Manual de Acolhimento de Voluntariado Cultural. Extrait de https://backend.museusemonumentos.pt/uploads/Manual_de_Acolhimento_de_Voluntariado_Cultural_519966a409.pdf

Procter, A. (2024). *El cuadro completo. La historia colonial del arte en nuestros museos*. Capitan Swing Libros.

Ravia, D. (2023). *Au-delà de la décolonisation des collections muséales : améliorer l'inclusivité grâce à des programmes de volontariat / bénévolat: une étude de cas sur les musées d'histoire néerlandais et les effets du changement de discours sur le sentiment d'appartenance des volontaires / bénévoles*.

Mémoire de master, Université Erasmus

RECIL Repository – Université Lusófona. (2023). *Discours décoloniaux dans les expositions du Musée maritime portugais*. Extrait de <https://recil.ulusofona.pt/items/4e5b52a9-4735-4ed9-bb75-4b80204dc286>

Schavemaker, M., Modest, W., Brandon, P., Fatah-Black, K., de Wildt, A., van Bijnen, E., ... Feenstra, M. (Eds.). (2024). *L'avenir du passé colonial néerlandais*. Amsterdam University Press.

Sheffer, G. (Ed.). (1986). *Les diasporas modernes dans la politique internationale*. Croom Helm. Londres.

Smith, D. H. (2000). Associations locales. Thousand Oaks, Californie : Sage Publications.

Smith, D. H. (2015a). « Voluntary Associations ». *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences* (2). J. D. Wright, éd. Oxford, Royaume-Uni : Elsevier. pp. 252–260.

Smith, D. H., Stebbins, R. A., et Grotz, J., éd. (2017). *The Palgrave handbook of volunteering, civic participation, and nonprofit associations*. Springer.

Sul Informação. (Janvier 2023). *Vem aí um novo programa de voluntariado no Museu de Lagos*. Extrait de <https://www.sulinformacao.pt/en/2023/01/vem-ai-um-novo-programa-de-voluntariado-no-museu-de-lagos/>

Velani, F., & Rosati, C. (2012). Guide à l'usage du volontaire / bénévole informé : La Magna Charta du volontariat / bénévolat pour les biens culturels. Cesvot.

Visser Travagli, A. M. (2011). Il volontariato nei musei italiani. La formazione dei professionisti e dei volontari. *IL CAPITALE CULTURALE : Études sur la valeur du patrimoine culturel*, 2, 91-113. Edizioni Università di Macerata.

Annexe

Rapports nationaux

Belgique

Le niveau national du volontariat / bénévolat en Belgique en 2022 indique que 2 656 968 personnes étaient engagées dans des activités de volontariat / bénévolat, soit 22,74 % de la population totale de la Belgique. [Base de données sur le volontariat / bénévolat.](#)

« Le cadre juridique en Belgique reflète le caractère fédéral de l'État et les spécificités des trois principales communautés, néerlandophone, francophone et germanophone. Le cadre juridique du volontariat / bénévolat est principalement régi au niveau fédéral, tandis que chacune des trois communautés a ses propres bonnes pratiques. Chaque communauté a le droit et la possibilité de fixer des règles spécifiques en matière de volontariat / bénévolat, en établissant des décrets qui s'inscrivent dans le cadre fixé par la législation fédérale. La loi sur les droits des bénévoles / volontaires, adoptée en juillet 2005 et mise en œuvre depuis janvier 2006, commence par une définition claire de ce que l'on entend par « bénévolat / volontariat » :

« Le volontariat / bénévolat est une activité exercée par un individu, à titre gratuit et bénévole / volontaire, qui ne vise pas son propre intérêt ni celui de ses proches ou de sa famille, mais qui est au service de l'organisation elle-même, d'un objectif précis ou de la société dans son ensemble, au sein d'une organisation à but non lucratif » ([texte original de la loi](#)), ([rapport national BE.doc](#)).

La loi réglemente, entre autres, les questions suivantes : le volontariat / bénévolat des personnes bénéficiant d'une allocation de l'État

; le remboursement des frais engagés par les bénévoles / volontaires ; la responsabilité des bénévoles / volontaires; les obligations en matière d'assurance; l'obligation d'information. La loi fixe des critères pour le bénévolat / volontariat des personnes bénéficiant de différents types d'allocations de l'État, telles que les allocations de chômage ou les prestations de santé, et fixe également des limites aux montants qui peuvent être remboursés à un bénévole / volontaire au cours d'une année. La question de la responsabilité vise principalement à protéger le bénévole / volontaire, en particulier si le bénévolat / volontariat est effectué par l'intermédiaire d'une organisation légale, mais il existe des différences en ce qui concerne la responsabilité des bénévoles / volontaires en dehors d'une organisation formalisée. Des

dispositions similaires s'appliquent à l'assurance des bénévoles / volontaires. Cette différence entre les bénévoles / volontaires d'organisations légalement enregistrées et les bénévoles / volontaires en dehors de ce type d'organisation est reconnue comme une faiblesse du cadre juridique, car elle réglemente un traitement différent pour les bénévoles / volontaires et peut donc freiner le bénévolat / volontariat spontané, en dehors d'une organisation légalement enregistrée » ([\(Infrastructure du bénévolat / volontariat en Europe, Eva Hambach\)](#)).

Au fil du temps, la loi a été mise à jour (par exemple, un amendement en 2019) afin d'étendre et de clarifier les droits des bénévoles / volontaires. Par exemple, depuis 2014, la réglementation garantit que les citoyens non européens résidant légalement dans le pays (y compris les demandeurs d'asile) peuvent faire du bénévolat / volontariat sans avoir besoin d'un permis de travail, ce qui reflète le choix politique d'ouvrir le bénévolat / volontariat à toutes les personnes en situation régulière en Belgique ([\(loi originale\)](#) ([rapport national BE.doc](#))). Le principal avantage apporté par la loi est la mise en place d'un cadre uniifié guidant l'activité des organisations impliquant des volontaires / bénévoles. La loi s'accompagne de plusieurs réglementations sectorielles spécifiques et énonce également des réglementations spécifiques. Sa mise en œuvre est supervisée par des organismes gouvernementaux en fonction du niveau de gouvernement (fédéral, régional, local) et des compétences spécifiques (liées au chômage, aux impôts, etc.) ».

La Belgique a également créé en 2002 un Conseil supérieur des volontaires / bénévoles (Conseil Supérieur des Volontaires / Bénévoles) en tant qu'organe consultatif permanent du ministre des Affaires sociales ([\(2.2 Administration et gouvernance du volontariat / bénévolat des jeunes\)](#)). Ce conseil rassemble les parties prenantes afin de conseiller le gouvernement sur les questions relatives au volontariat / bénévolat et d'aborder des questions pratiques dans différents secteurs (par exemple, l'assurance des volontaires / bénévoles, les questions fiscales, etc.). En outre, les communautés linguistiques belges disposent de leurs propres réseaux de soutien au volontariat / bénévolat (par exemple, la Plateforme Francophone du Volontariat dans la communauté francophone et Vlaanderen Vrijwilligt en Flandre), qui fournissent des ressources, des formations et des informations sur la loi relative au volontariat

/ bénévolat aux associations et aux volontaires / bénévoles. Un rapport réalisé par la Fondation Roi Baudouin sur le volontariat / bénévolat en Belgique à la demande de l'État montre que 23 % des activités de volontariat / bénévolat sont liées à la culture, dans des associations socioculturelles ou sur le thème de la nature. ([Rapport](#)). Il n'existe pas de statistique consolidée unique sur le volontariat / bénévolat dans les musées au niveau national, mais les sites web des musées permettent de constater une implication importante.

Par exemple, aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles (un complexe muséal fédéral), une centaine des bénévoles / volontaires sont actifs rien que dans les services d'accueil et d'information des visiteurs, organisés par l'association des Amis du musée ([Devenez un ami – Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique](#)).

Le Musée royal de l'Afrique centrale (AfricaMuseum) à Tervuren gère également un programme de bénévolat / volontariat et « recherche régulièrement des bénévoles / volontaires motivés qui souhaitent soutenir [le] travail quotidien » du musée ([Bénévoles / volontaires | Musée royal de l'Afrique centrale - Tervuren - Belgique](#)). Les tâches proposées comprennent le travail avec le public ou l'assistance au personnel en coulisses.

L'Institut royal des sciences naturelles de Bruxelles engage des bénévoles / volontaires (souvent via son groupe « Les Amis de l'Institut » ou des projets de science citoyenne) pour aider à la gestion des collections et à la recherche (par exemple, préparation de fossiles, catalogage de spécimens) et à l'éducation du public ([Découvrir & participer | des Sciences](#) naturelles).

Ces exemples montrent que même dans les grands musées, les bénévoles / volontaires sont intégrés de manière structurée dans le personnel (généralement en complément du personnel professionnel). Au-delà des musées, les archives et les bibliothèques sont également des institutions culturelles qui font appel à des bénévoles / volontaires. Les Archives nationales de Belgique font appel depuis des années à des bénévoles / volontaires – généralement des historiens à la retraite, des passionnés d'histoire locale ou des généalogistes expérimentés – pour aider à préserver et à rendre accessibles leurs collections

<https://www.arch.be/index.php?l=fr&m=en-pratique&r=devenir-benevole>. Ils

effectuent des tâches telles que l'indexation de documents historiques (tels que les registres notariaux ou les anciens documents civils), le réaménagement et l'étiquetage des dossiers d'archives, l'aide aux archivistes dans la préparation des documents pour les chercheurs, l'aide aux tâches de bibliothèque et même la contribution à des expositions et à des projets de numérisation.

Selon [les statistiques](#) d'Eurostat [sur les migrations et la population migrante](#), au 1er janvier 2023, environ 606 600 ressortissants de pays tiers (RPT), soit 5,2 % de la population, et 981 700 citoyens de l'UE (8,4 %) vivaient en Belgique. Les données sur le nombre des bénévoles / volontaires biculturels ou issus de l'immigration ou de la diaspora en Belgique sont rares. Cependant, la position juridique inclusive de la Belgique et ses projets actifs témoignent d'un engagement en faveur de l'implication des migrants. Le changement intervenu en 2014 a ouvert le bénévolat / volontariat à « toute personne étrangère titulaire d'un permis de séjour », ce qui a permis à de nombreux nouveaux arrivants de s'impliquer en tant que bénévoles / volontaires dès les premières étapes de leur intégration.

Le Conseil supérieur du volontariat / bénévolat et les centres régionaux d'intégration encouragent les associations à ouvrir leurs portes aux volontaires d'origine étrangère. Voici quelques exemples d'implication des migrants en tant que bénévoles / volontaires: en mai 2023, le gouvernement belge, en collaboration avec la Plateforme pour le service citoyen, a lancé un programme permettant aux jeunes demandeurs d'asile âgés de 18 à 25 ans de faire du bénévolat / volontariat pendant six mois dans l'une des 800 organisations membres de la Plateforme pour le service citoyen. Cette initiative a mobilisé plus de 600 jeunes en 2022 ([article](#)).

La Plateforme francophone du Volontariat (PFV) a créé une « boîte à outils pour le volontariat / bénévolat des nouveaux arrivants et des demandeurs d'asile » contenant des conseils pratiques à l'intention des volontaires / bénévoles et des organisations ([Pour un volontariat / bénévolat ouvert aux nouveaux arrivants](#)). Elle gère également le réseau « Volonterre d'Asile », qui partage les meilleures pratiques en matière d'implication des réfugiés dans le volontariat / bénévolat et produit une série de récits dans le cadre de notre

campagne 2020 « [Nouveaux arrivants aujourd'hui, volontaires / bénévoles demain ? Ensemble dans l'aventure !](#) ».

Un programme remarquable qui exploite le potentiel des bénévoles / volontaires biculturels est DUO for a JOB, une ONG belge qui met en relation de jeunes demandeurs d'emploi issus de l'immigration avec des professionnels plus âgés et expérimentés qui leur servent de mentors (à titre bénévole / volontaire) <https://www.unhcr.org/be/que-pouvez-vous-faire/portez-vous-volontaire/bénévole>.

Un autre exemple est celui de SINGA Belgium, qui crée des réseaux des bénévoles / volontaires reliant les habitants locaux et les nouveaux arrivants pour des activités sociales. Selon le rapport 2023, 305 bénévoles / volontaires ont participé à l'organisation et à l'animation d'activités (36 sur 103 étaient des nouveaux arrivants !) ou au soutien à l'intégration des personnes nouvellement arrivées. [Rapport 2023, https://en.singa-belgium.org/](https://en.singa-belgium.org/)

Le musée Red Star Line a été le pionnier des programmes de bénévolat / volontariat qui impliquent des migrants comme guides et hôtes, créant ainsi une situation gagnant-gagnant pour l'intégration et l'expérience des visiteurs. L'exemple du musée Red Star Line se concentre sur les bénévoles / volontaires linguistiques : <https://redstarline.be/nl/pagina/taalvrijwilligers>

Le bénévolat / volontariat dans les musées comprend un large éventail de tâches et d'activités qui soutiennent la mission de l'institution. Le concept est que les bénévoles / volontaires complètent et améliorent le travail du personnel professionnel, souvent en consacrant du temps à des tâches qui améliorent l'expérience des visiteurs ou la conservation des collections. Les rôles et tâches courants comprennent :

De nombreux bénévoles / volontaires des musées font office de guides ou de guides touristiques, organisant des visites guidées ou fournissant des informations aux visiteurs dans les salles d'exposition. Les bénévoles / volontaires reçoivent généralement une formation pour accomplir ces tâches d'interprétation. Dans certains cas, ils peuvent être affectés à l'accueil ou à la réception, où ils scannent les billets ou indiquent aux visiteurs où se rendre. Les bénévoles / volontaires aident souvent à organiser des événements, des ateliers ou des journées spéciales au musée. Cela peut inclure des tâches telles

que l'aménagement des salles, l'inscription des participants ou même la démonstration d'activités artisanales (en particulier si le bénévole / volontaire possède une expertise spécifique). Certains bénévoles / volontaires travaillent en coulisses et s'occupent de tâches de conservation ou d'archivage. Ils peuvent aider à cataloguer les nouvelles acquisitions, à étiqueter et trier les objets de la collection ou à saisir des données dans des bases de données. Par exemple, l'Institut royal des sciences naturelles (<https://www.naturalsciences.be/fr/découvrir-participer/sciences-participatives>).

Les bénévoles / volontaires des Archives de l'État, par exemple, effectuent des tâches telles que l'indexation des archives, le transfert des documents dans des dossiers de protection, l'aide aux archivistes dans la préparation d'expositions et même la saisie de données pour les bases de données généalogiques ([Devenir bénévole / volontaire - Archives de l'État en Belgique](#)) ([Devenir bénévole / volontaire- Archives de l'État en Belgique](#)). Il s'agit de tâches spécialisées qui améliorent considérablement l'accès des chercheurs aux documents historiques. En archéologie, les bénévoles / volontaires peuvent rejoindre des équipes de fouilles. Sous la supervision de professionnels, ils participent aux fouilles, au nettoyage des artefacts, au tamisage de la terre ou à la documentation des découvertes. La Belgique compte des organisations telles qu'Archéolo-J qui coordonnent des camps archéologiques bénévoles / volontaires pour les jeunes, offrant ainsi aux bénévoles / volontaires un cadre structuré pour participer à des fouilles ([2024 - Fouilles archéologiques ouvertes aux étudiants](#)).

On peut distinguer plusieurs catégories de bénévoles / volontaires en fonction de leur rôle, de leur motivation ou de leur affiliation. Voici quelques catégories courantes, accompagnées d'exemples : Les amis du musée : il s'agit généralement d'un groupe à but non lucratif composé de sympathisants, de membres et de donateurs qui collectent des fonds et fournissent des bénévoles / volontaires. Par exemple, les Amis des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique sont une association de plus de 3 000 amateurs d'art qui soutient les musées nationaux d'art à Bruxelles ([Devenir ami - Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique](#)). Les associations d'amis comprennent souvent des mécènes et des donateurs (des personnes qui donnent de l'argent ou des

œuvres d'art au musée) ainsi que des bénévoles / volontaires actifs. Les Amis du Musée L ont été créés en 1985 par un professeur en collaboration avec d'autres « fondateurs, donateurs et bénévoles / volontaires du musée » et, au fil des ans, ils ont constitué un réseau enthousiaste de sympathisants. Aujourd'hui, cette association compte plus de 1 000 membres et environ 30 bénévoles / volontaires réguliers qui contribuent activement aux activités du musée ([Les Amis du Musée L | Musée L](#)).

Guides et docents bénévoles / volontaires: cette catégorie désigne les personnes qui se portent principalement volontaires pour éduquer et guider le public. Les grands musées disposent souvent d'un corps de docents bénévoles / volontaires qui suivent une formation en histoire de l'art ou en communication scientifique afin de pouvoir mener des visites guidées. Les musées plus petits peuvent simplement faire appel à des habitants bien informés pour guider les visiteurs le week-end. Bénévoles / volontaires chargés des collections et de la recherche : parfois appelés « *chercheurs à but non lucratif* » ou « *bénévoles / volontaires scientifiques* », ces bénévoles / volontaires mettent leur expertise au service des travaux de recherche ou de conservation du musée. Il peut s'agir d'archéologues amateurs, d'historiens passionnés ou d'étudiants en herbe. En Belgique, le groupe des bénévoles / volontaires des Archives de l'État en est un bon exemple : beaucoup sont des généalogistes passionnés ou des historiens locaux qui se portent volontaires pour aider à trier et à interpréter les documents d'archives ([Devenir bénévole / volontaire-Archives de l'État en Belgique](#)). Ces bénévoles / volontaires fonctionnent en quelque sorte comme des assistants de recherche ou des catalogueurs non rémunérés.

Cette catégorie a gagné en importance avec la tendance à rendre les musées plus inclusifs. Il s'agit de bénévoles / volontaires qui apportent au musée des connaissances culturelles spécialisées ou des liens avec la communauté. Pour les musées ethnographiques et historiques, cela peut inclure des membres de la diaspora ou des communautés autochtones qui agissent en tant que conseillers, conteurs ou démonstrateurs de pratiques culturelles. Dans le cas de la Belgique, l'AfricaMuseum a commandé des projets à des artistes et des militants de la diaspora africaine dans le cadre de sa stratégie de décolonisation. Si les artistes peuvent être rémunérés pour leur art, les militants qui collaborent à des ateliers ou fournissent des commentaires le font souvent à titre bénévole / volontaire ou consultatif.

Un mécène d'un musée peut également donner de son temps au sein du conseil d'administration ou pour la planification d'événements. Dans les groupes d'amis, les principaux donateurs sont souvent des bénévoles / volontaires honoraires qui aident à diriger l'association. Par exemple, le cas des Amis du Musée L montre que les fondateurs et les donateurs font partie des bénévoles / volontaires ([Les Amis du Musée L | Musée L](#)). Cette catégorie souligne que les contributions à un musée peuvent être multiples : une personne peut commencer comme bénévole / volontaire et faire ensuite un don, ou inversement.

Il s'agit des bénévoles / volontaires qui ne s'impliquent pas de manière continue, mais qui interviennent pour des projets spécifiques ou des besoins à court terme. De nombreux musées proposent des opportunités de bénévolat / volontariat, par exemple pour un projet de numérisation estival, une période d'installation d'exposition ou un festival annuel. Les étudiants universitaires peuvent faire du bénévolat / volontariat pendant leurs vacances dans le cadre de fouilles archéologiques ou pour aider à organiser un événement culturel. Ces bénévoles / volontaires ne s'inscrivent pas dans la structure annuelle, mais jouent un rôle crucial pendant les périodes de pointe. Les musées belges, par exemple, recrutent souvent des aides supplémentaires pour les grands événements publics tels que la Nuit des musées de Bruxelles ou les journées du patrimoine. Même les grands musées peuvent organiser des « journées du bénévolat / volontariat » au cours desquelles des bénévoles / volontaires d'entreprise viennent passer une journée à rendre service (par exemple pour repeindre une galerie ou déplacer des collections). Le musée SMAK de Gand compte 20 bénévoles / volontaires qui travaillent lors de la soirée du jeudi, de la journée des enseignants, de la journée de l'art pour les enfants, de la matinée artistique du dimanche, de la Nuit des musées, etc. (<https://smak.be/en/news/de-vrijwilligers-van-s-m-a-k>).

Toutes ces catégories montrent la diversité des façons dont les gens s'engagent en tant que bénévoles / volontaires dans les musées : des guides hebdomadaires réguliers aux aides ponctuelles lors d'événements, des adolescents locaux aux chercheurs internationaux. Les musées coordonnent généralement ces rôles par l'intermédiaire d'un responsable des bénévoles / volontaires ou de la direction de l'association des Amis.

En Belgique, cet équilibre est en fait codifié par la loi. « *Un bénévole / volontaire ne peut exercer la même activité à la fois en tant qu'employé et en tant que bénévole / volontaire pour le même employeur... une distinction claire doit être faite entre l'activité exercée en tant que personnel rémunéré et l'activité exercée en tant que bénévole.* » ([Rapport national BE.doc](#)). Cela signifie, par exemple, que si un musée emploie des guides ou des interprètes professionnels, il ne doit pas faire appel à des bénévoles / volontaires pour effectuer exactement le même travail dans le même contexte, surtout si cela a pour effet de remplacer ou de concurrencer les employés rémunérés.

Dans la pratique, la compatibilité est assurée par la différenciation des rôles et la collaboration. Les guides professionnels de musée sont généralement certifiés ou ont suivi une formation spécialisée et sont rémunérés pour mener des visites approfondies, des programmes éducatifs et des interprétations savantes. Les bénévoles / volontaires peuvent également guider des visites, mais généralement dans une mesure plus limitée (peut-être seulement des visites générales des points forts ou des visites guidées par des bénévoles / volontaires le week-end) ou dans des domaines où le personnel du musée n'assure pas de couverture. De nombreux musées réservent certains types de visites aux professionnels. Par exemple, les visites de groupes scolaires peuvent toujours être guidées par le personnel éducatif du musée, tandis que des visites gratuites guidées par des bénévoles / volontaires peuvent être proposées aux visiteurs individuels le dimanche. Les bénévoles / volontaires s'occupent souvent des tâches de guidage les plus légères ou complémentaires : accueillir et orienter les visiteurs, répondre aux questions de base dans les galeries ou guider des visites non essentielles, améliorant ainsi l'expérience des visiteurs sans empiéter sur le travail des guides rémunérés.

Les musées associent également souvent des bénévoles / volontaires à des professionnels. Un bénévole / volontaire peut servir d'assistant dans le cadre d'une visite guidée animée par un professionnel, en aidant à encadrer le groupe ou à distribuer des documents. Du point de vue des guides professionnels, tant que leur emploi est sûr et que les bénévoles / volontaires sont correctement formés et supervisés, la présence des bénévoles / volontaires peut même être un atout. Cela permet aux professionnels de déléguer les tâches les plus simples et de se concentrer sur les tâches plus complexes. Pour les interprètes

(comme ceux qui fournissent des traductions ou des interprétations en langue des signes dans les musées), le même raisonnement s'applique : les bénévoles / volontaires peuvent aider à l'interprétation de manière informelle (par exemple, un bénévole / volontaire multilingue peut spontanément aider un touriste), mais les services officiels de traduction ou d'interprétation restent assurés par des professionnels afin de maintenir la qualité.

En résumé, le bénévolat / volontariat dans les musées est conçu pour être compatible avec les rôles professionnels rémunérés grâce à des garanties juridiques et à une conception réfléchie des rôles. L'exigence légale belge d'une distinction constitue une base solide. Les musées s'y conforment en veillant à ce qu'aucune description de poste bénévole / volontaire ne soit une copie conforme d'un poste rémunéré. Au contraire, les bénévoles / volontaires et les professionnels travaillent côte à côte, les bénévoles / volontaires élargissant la portée du musée et les professionnels garantissant la qualité fondamentale.

Ces dernières années, la Belgique s'est penchée sur la manière de « décoloniser » les récits présentés dans ses musées et ses institutions patrimoniales, en particulier ceux qui traitent de l'histoire coloniale. Cette réflexion fait suite à une remise en question plus large de l'héritage du colonialisme belge au Congo, au Rwanda et au Burundi. Plusieurs initiatives et projets ont vu le jour afin d'introduire des récits plus critiques et inclusifs qui reconnaissent les injustices passées et intègrent les voix des peuples colonisés et de leurs descendants.

Les efforts les plus importants se sont concentrés autour du Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC) à Tervuren. Un grand projet de rénovation (2013-2018) a été entrepris dans le but explicite de réexaminer le récit colonial. Le musée a rouvert ses portes en décembre 2018 avec des expositions remaniées visant à confronter sa propre histoire. L'administration de l'AfricaMuseum a mis l'accent sur l'inclusivité et la diversité comme piliers de la décolonisation, en faisant appel à des voix externes pour remodeler le contenu.

Une autre initiative du MRAC a consisté à commander des œuvres d'art contemporain et à solliciter la contribution d'artistes et d'activistes africains dans le cadre des nouvelles expositions. L'idée était de juxtaposer des

artefacts et des statues de l'époque coloniale avec des œuvres modernes qui les critiquent ou les recontextualisent. L'administration du musée a explicitement déclaré qu'elle « commandait des projets créés par des artistes et des activistes africains de la diaspora dans le cadre d'une stratégie décoloniale » ([An Article](#)).

En 2023, à l'occasion de son 125e anniversaire, le Musée de l'Afrique a lancé un programme spécial intitulé « 125/5 » dont le thème central était la décolonisation. Ce programme comprenait diverses activités publiques telles que des ateliers, des spectacles et des visites guidées abordant explicitement le colonialisme. Il convient de noter que le musée s'est associé à des groupes externes : par exemple, un atelier sur la décolonisation du musée a été organisé par BAMKO, un collectif afro-féministe basé à Bruxelles qui lutte contre le racisme. Des ateliers sur l'impact de la colonisation ont également été organisés par Kuumba (la maison culturelle flamande-africaine à Bruxelles ([An Article](#))

Le Museum aan de Stroom (MAS) à Anvers a créé une exposition spécifiquement consacrée à sa collection coloniale et a activement impliqué la diaspora congolaise d'Anvers dans le processus. L'exposition présentait 100 objets congolais et explorait la manière dont ils avaient été collectés, leur signification pour les communautés congolaises et l'héritage de leur acquisition ([un article](#)).

Le Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers (KMSKA), qui a récemment rouvert ses portes en 2022, a mené des recherches pour faire face à ses propres liens avec l'époque coloniale. Avant la réouverture, le KMSKA a passé en revue son histoire coloniale, examinant comment l'argent ou les activités coloniales ont pu contribuer à ses collections et à son bâtiment ([Revue de l'histoire coloniale du KMSKA](#)). Un rapport publié aborde désormais ouvertement des sujets tels que le financement colonial des acquisitions d'œuvres d'art et le contexte du musée dans la Belgique impériale du XIXe siècle. Par exemple, le musée a enquêté sur l'Exposition universelle de 1894 à Anvers, qui comprenait un zoo humain de Congolais sur sa place, et sur l'implication des responsables du musée dans cet événement. En reconnaissant ces aspects « peu édifiants » de son passé et en résumant ses conclusions ainsi que ses « ambitions pour

l'avenir », le KMSKA a intégré une conscience décoloniale dans son discours et sa politique institutionnels.

La décolonisation des récits muséaux est un projet continu et itératif. Certains critiques affirment que malgré les rénovations, des institutions comme l'AfricaMuseum ont encore beaucoup de chemin à parcourir, ce qui témoigne d'un manque de cohérence. Cette critique suggère que la véritable décolonisation nécessite des changements profonds dans les mentalités et les structures, et pas seulement des mises à jour cosmétiques. « L'article remet en question l'idée d'inclusivité et de diversité comme deux éléments principaux de la décolonisation sur lesquels insiste l'administration de l'AfricaMuseum. Il s'appuie sur les travaux de chercheurs tels qu'AnaLouise Keating (2012), Karen Barad (2014) et Denise Ferreira da Silva (2016) ».

Au cours de la dernière décennie, les contributions bénévoles / volontaires sont devenues un élément précieux de la culture muséale belge. De nombreux musées en Belgique ont formé leurs propres cercles de bénévoles / volontaires ou se sont associés à des associations « amis du musée ». Ces associations d'amis sont souvent elles-mêmes animées par des bénévoles / volontaires et offrent aux passionnés un moyen structuré de contribuer.

En voici quelques exemples :

- Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (Bruxelles) – Les Amis des Musées royaux des Beaux-Arts soutiennent le musée grâce à un important groupe des bénévoles / volontaires. Une centaine des bénévoles / volontaires aident à l'accueil et à l'information des visiteurs et participent à divers projets des différents départements du musée ([Devenez un ami – Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique](#)).
- Musées royaux d'Art et d'Histoire (Bruxelles) – Ce groupe de musées fédéraux (qui comprend notamment le Musée du Cinquantenaire) a activement recruté des bénévoles / volontaires pour des rôles en contact avec le public. Par exemple, un appel lancé en 2022 invitait des bénévoles / volontaires à aider à accueillir les visiteurs le week-end dans les musées (y compris le Musée des instruments de musique), en leur offrant des

avantages tels que l'accès gratuit aux expositions <https://art-histoire.be/les-mrah-recrutent-des-volontaires / bénévoles>.

- Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren) – gère un programme de bénévolat / volontariat permanent pour soutenir ses activités quotidiennes. Il invite régulièrement des bénévoles / volontaires motivés (via un appel ouvert sur son site web) à participer à des tâches et à rejoindre son équipe, en particulier s'ils aiment être en contact avec le public
https://www.africamuseum.be/fr/get_involved/volunteers
- L'Institut du Patrimoine de Guerre, qui supervise le Musée royal de l'Armée et d'autres sites (Bruxelles), bénéficie de l'aide de bénévoles / volontaires dévoués dans le cadre de ses activités. L'association affiliée au Musée belge des chars en est un exemple notable : elle compte environ 60 bénévoles / volontaires permanents qui aident à entretenir et à restaurer les chars et véhicules blindés historiques de la collection nationale ([Musée belge des chars | Champ de bataille européen en Belgique](#)).
- Le Red Star Line Museum (Anvers). Tous les bénévoles / volontaires sont des apprenants néerlandais au musée qui pratiquent la langue tout en accueillant les visiteurs étrangers ([Taalvrijwilligers | Red Star Line Museum](#)). Le programme est mutuellement bénéfique : les bénévoles / volontaires améliorent leur néerlandais dans un contexte significatif et le musée renforce ses liens avec les diverses communautés de la ville. Le musée a accueilli des personnes venues de Syrie, du Maroc, de Pologne et d'ailleurs, reflétant ainsi la diversité d'Anvers.
- Le Musée des Beaux-Arts de Gand (MSK) a engagé des bénévoles / volontaires pour aider à l'organisation d'expositions et à la sensibilisation du public (<https://www.mskgent.be/community>).
- Le S.M.A.K. (Musée d'art contemporain de Gand) collabore avec les communautés de réfugiés grâce à des partenariats avec des organisations telles que Globe Aroma et Vluchtelingenwerk Vlaanderen, en organisant des événements et des projets qui impliquent les réfugiés dans les activités du musée.<https://smak.be/en/activities/projecten-met-vluchtelingen>

- Le musée de l'histoire de la Première Guerre mondiale (Ypres) s'appuie sur la participation des bénévoles / volontaires pour mener à bien sa mission éducative. Un groupe enthousiaste des bénévoles / volontaires spécialisés dans l'éducation soutient le personnel du musée en aidant à interpréter l'histoire complexe de la Première Guerre mondiale pour les groupes scolaires et le public (<https://www.inflandersfields.be/en/bezoek-e/school-e/>). Ces bénévoles / volontaires, coordonnés par l'équipe pédagogique du musée, guident les visiteurs à travers les expositions et participent même à des recherches sur les histoires personnelles des soldats (https://youth.europa.eu/solidarity/opportunity/37067_no).

De nombreux autres musées régionaux accueillent des bénévoles / volontaires ou des groupes d'« amis du musée » – par exemple, le KMSKA (Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers) ou le Musée royal de Mariemont (Hainaut) et divers musées locaux du patrimoine ont des sympathisants qui donnent de leur temps.

France

Entre 2010 et 2016, la proportion de personnes faisant du bénévolat / volontariat dans des associations a augmenté. En 2010, 22,6 % des Français étaient bénévoles / volontaires, contre un quart en 2016. Depuis lors, cette proportion a diminué pour atteindre 20,1 % en 2022.

Il n'existe pas de cadre juridique général régissant le volontariat / bénévolat. D'une part, diverses dispositions dispersées dans différentes lois accordent certains droits aux bénévoles / volontaires en fonction de leur activité ou de leur statut (par exemple, les chômeurs, les retraités). D'autre part, il existe un certain nombre de lois régissant les différentes formes de volontariat / bénévolat (par exemple, le volontariat / bénévolat dans les associations, pour la cohésion sociale et la solidarité, etc. Le statut juridique du volontariat / bénévolat est extrêmement complexe et fait actuellement l'objet d'une réforme. Le bénévole / volontaire n'a pas de statut juridique et est totalement libre de combiner des engagements à but lucratif et à but non lucratif, contrairement au volontaire / bénévole qui a un statut juridique et un contrat

d'engagement exclusif avec la structure qui le rémunère. Il est important de noter que cette absence de cadre juridique est généralement soutenue par le secteur associatif, car elle reflète la nature du bénévolat / volontariat, fondé sur l'engagement libre d'un individu. La nouvelle loi adoptée le 15 avril 2024 a créé trois nouvelles options de volontariat / bénévolat pour les salariés dans le Code du travail français : Les salariés peuvent demander jusqu'à six jours par an pour travailler pour le Défenseur des droits. Les salariés peuvent déjà demander un tel congé pour soutenir certaines associations caritatives et organisations à but non lucratif. Les salariés peuvent faire don d'un certain nombre de jours de repos non utilisés à certaines associations caritatives et organisations à but non lucratif. Une entreprise peut détacher un salarié, pour une durée maximale de trois ans, dans une nouvelle entreprise ou une petite ou moyenne entreprise afin d'aider à former son personnel ou de travailler sur un projet commun.

En termes de volume de travail bénévole / volontaire, l'enquête MATISSE fournit la répartition suivante : 29 % dans le domaine du sport, 16 % dans le domaine de la culture (y compris les musées), 13 % dans le secteur social et de la santé, 12 % dans les clubs de loisirs et sociaux, 10 % dans les organisations de défense des droits, 10 % dans l'action humanitaire, 4 % dans les intérêts économiques, 4 % dans l'éducation et la formation, et 1 % dans d'autres domaines.

Le profil des bénévoles / volontaires est similaire à celui observé les années précédentes. Le bénévole / volontaire reste principalement une femme. Plus de la moitié (61 %) ont entre 18 et 30 ans ; la plupart ont entre 26 et 30 ans (43 %). Presque tous (89 %) sont de nationalité française. Il est intéressant de noter que ces chiffres ne révèlent pratiquement rien sur le contexte culturel des bénévoles / volontaires. Il est donc difficile de déterminer s'ils sont biculturels ou non. Près de 8 sur 10 sont titulaires d'un master ou d'un diplôme supérieur (79 %).

La gratuité est un facteur déterminant dans le choix des musées par les bénévoles / volontaires. Si quelques structures locales disposent d'un petit budget pour les sorties culturelles, la majorité n'a aucun budget pour ce qui n'est souvent qu'un complément à une autre activité et ne choisit que des musées pouvant être visités gratuitement. Offrir aux associations caritatives le

plus large choix possible d'avantages (gratuité, droit de parole pour les bénévoles / volontaires, voire visites guidées et ateliers gratuits) devrait donc être une priorité pour les musées.

Outre l'offre gratuite de ces activités, l'amélioration de la communication avec les associations caritatives serait un moyen d'encourager le développement de telles activités. Les bénévoles / volontaires les plus engagés sont souvent passionnés et bien informés, voire professionnels du secteur culturel, et connaissent bien le réseau des musées parisiens et les possibilités offertes aux travailleurs caritatifs. Cependant, c'est loin d'être le cas de tous les bénévoles / volontaires, dont certains ignorent l'existence de la convention avec Paris Musées ou la possibilité d'entrées gratuites. Privilégier les contacts avec les bénévoles / volontaires sur le terrain dans les différentes unités locales plutôt que dans la structure centrale pourrait ainsi permettre d'organiser davantage de visites et d'encourager d'autres bénévoles / volontaires à prévoir des sorties dans les musées.

En 2005, le temps consacré par les bénévoles / volontaires au bénévolat / volontariat était de 935 000 ETP20 . Le nombre total d'heures de bénévolat / volontariat par an était de 1 538 596 000 heures. Le temps consacré au bénévolat / volontariat par les bénévoles / volontaires a augmenté de 5 % entre 1999 et 2005 (soit 1 % par an). 21 Il existe des différences importantes entre les différents types d'associations, selon qu'elles reposent exclusivement sur des bénévoles / volontaires ou qu'elles emploient également du personnel rémunéré (c'est le cas dans 15,6 % des associations). Le temps consacré au bénévolat / volontariat n'augmente que dans les associations qui reposent exclusivement sur des bénévoles / volontaires. Cette tendance suggère que la « professionnalisation » croissante des associations se produit dans les associations qui emploient déjà du personnel. Cela peut être lié au besoin croissant de compétences et d'aptitudes spécifiques. Cela suggère également une tendance à une attitude plus sélective des bénévoles / volontaires, confirmée par des observations sur le terrain, qui font des choix en fonction de l'attractivité de l'association, de la qualité du soutien apporté, etc.

La décolonisation des musées nécessite de repenser non seulement les collections, mais aussi les structures du pouvoir, les récits et la raison d'être même des musées au XXI^e siècle (Paul, 2024). En se concentrant sur deux des

nouveaux musées de la France métropolitaine, le MQB et le CNHI, et deux nouveaux musées dans d'anciennes colonies (qui font désormais partie des départements et territoires d'outre-mer français [DOM-TOM ; Départements et territoires d'outre-mer de la France]), le Centre Culturel Tjibaou dans le territoire d'outre-mer de Nouvelle-Calédonie et la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise (MCUR) dans le département d'outre-mer français de La Réunion. Trois des musées de ce groupe sont exclusivement consacrés à la culture non européenne, parmi lesquels le MQB, qui abrite une grande partie du butin de l'expansion impériale française. Tous ont en commun de s'intéresser aux peuples et aux cultures non européens. Bien sûr, le CNHI inclut les immigrants européens en France, mais ce musée met néanmoins fortement l'accent sur l'immigration en France en provenance de pays non européens, et plus particulièrement des anciennes colonies françaises, source de la majeure partie de l'immigration française d'après-guerre. Comme le souligne Nancy Green, historienne à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris qui a participé à la conception du CNHI, « l'immigration coloniale et postcoloniale domine la conceptualisation de l'immigration, au point de rendre les immigrations antérieures presque invisibles ». Si l'on peut affirmer que les musées et collections plus anciens de Paris, tels que le musée Guimet, consacré à l'art de l'Asie du Sud, de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie de l'Est, les collections islamiques du Louvre l'Institut du Monde Arabe, relativement récent, ou le musée d'Ennery, qui contient des objets d'art décoratif d'Extrême-Orient, se concentrent également sur l'art et la culture non européens, ces collections ont été présentées comme de « l'art majeur » produit par les « grandes civilisations » du monde.

Allemagne

Depuis 1999, des données statistiques sur l'engagement bénévole / volontaire sont régulièrement collectées pour le compte du ministère fédéral allemand de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse et publiées dans l'enquête allemande sur le bénévolat / volontariat (Deutscher Freiwilligensurvey). Selon le rapport de 2019, 39,7 % de la population, soit environ 28,8 millions des personnes, sont engagées dans des activités bénévoles / volontaires à travers le pays.

L'Allemagne ne dispose pas d'une loi unique régissant le bénévolat / volontariat. Cependant, plusieurs lois et réglementations ont une incidence directe ou indirecte sur le travail bénévole / volontaire. Par exemple, la loi sur la protection sociale des bénévoles / volontaires (Sozialgesetzbuch VII) prévoit une couverture d'assurance pour certains types d'activités bénévoles / volontaires. En outre, la législation fiscale allemande offre des incitations telles que des déductions fiscales pour les organisations à but non lucratif et les bénévoles / volontaires. Les réglementations spécifiques peuvent varier en fonction du Land et du type d'activité bénévole / volontaire.

L'enquête allemande sur le bénévolat / volontariat de 2019 indique qu'environ 9 % des bénévoles / volontaires allemands participent au secteur culturel, qui comprend les musées, les sites archéologiques, les monuments et d'autres institutions culturelles. Cela représente environ 2,6 millions des personnes engagées dans le bénévolat / volontariat culturel.

Le bénévolat / volontariat joue un rôle important dans les institutions culturelles muséales en Allemagne, contribuant à l'engagement des visiteurs, à l'éducation et à la conservation. Comme le montre l'enquête allemande sur le bénévolat / volontariat de 2019, la culture et la musique représentent le deuxième domaine d'engagement bénévole / volontaire en Allemagne.

L'engagement civique dans le secteur culturel est considéré comme faisant partie d'une réorganisation globale du paysage culturel, étant donné que les services gouvernementaux sont complétés par des activités sociales, que les structures institutionnelles sont partiellement modifiées et que l'identification des citoyens aux institutions culturelles est globalement renforcée. De nombreuses institutions culturelles et offres culturelles ne peuvent continuer d'exister ou être rendues possibles que grâce à un engagement bénévole / volontaire important (Bernd Wagner, Ulrike Blumenreich, 2004). Le bénévolat / volontariat dans le secteur culturel est varié, allant du travail au sein de conseils d'administration et de comités à la gestion de musées et de bibliothèques par des bénévoles / volontaires, en passant par les associations culturelles et le théâtre amateur.

Le secteur culturel et musical (8,6 %) se classe au deuxième rang des domaines d'engagement, après le secteur du sport et de l'exercice physique (13,5 %) (Julia Simonson, 2021). Une enquête nationale menée en 2020

auprès de 1 076 participants sur la plateforme d'engagement en ligne [vostel.de](#) a examiné les domaines de bénévolat / volontariat préférés de la « génération bénévole / volontaire 2.0 ». Parmi ceux qui n'avaient pas encore fait de bénévolat / volontariat, 14,6 % ont exprimé leur intérêt pour les activités liées aux arts, à la culture et à la musique. Cela représente une augmentation par rapport aux 11 % de participants qui étaient déjà actifs dans ce domaine. Pour son enquête, [vostel.de](#) définit la « génération bénévole / volontaire 2.0 » comme les personnes âgées de 18 à 33 ans, dont 69 % vivent dans de grandes villes. Parmi elles, 75 % sont des femmes, 23 % des hommes et 2 % s'identifient comme divers.

L'enquête allemande sur le bénévolat / volontariat identifie les principales motivations de l'engagement bénévole / volontaire comme suit :

- Le plaisir de l'activité,
- Les interactions sociales,
- Façonner la société,
- Les échanges intergénérationnels, et
- L'acquisition de nouvelles compétences (particulièrement pertinent pour les jeunes bénévoles / volontaires).

En Allemagne, les bénévoles / volontaires des musées peuvent être des membres d'associations d'amis des musées, des chercheurs indépendants contribuant sans compensation financière, des guides bénévoles / volontaires, des éducateurs, des conservateurs et d'autres personnes qui consacrent leur temps et leurs compétences à soutenir les activités des musées sans rémunération.

L'enquête allemande sur le bénévolat / volontariat de 2019 indique que les personnes issues de l'immigration représentent environ 12 % des bénévoles / volontaires en Allemagne. Bien que ce pourcentage soit inférieur à celui des bénévoles / volontaires non issus de l'immigration, la participation de cette population a augmenté ces dernières années.

En 2014, l'Institut de recherche muséale a constaté que 49 % ($n = 3 129$) des musées interrogés font appel à des bénévoles / volontaires, qui assument des tâches dans tous les domaines du travail muséal. Diverses organisations faîtières spécifiques aux musées fournissent des lignes directrices pratiques

pour le bénévolat / volontariat. (Statistische Gesamterhebung an den Museen der Bundesrepublik Deutschland, 2014). Dans ce contexte, l'Association allemande des musées (Deutscher Museumsbund) a publié en 2008 le rapport « Engagement citoyen dans les musées », dans lequel elle déclare :

« Les bénévoles / volontaires sont une source importante de temps, de talent et d'énergie. Ils aident les organisations à but non lucratif à remplir leur mission. Ils complètent le travail du personnel à temps plein, élargissent leurs capacités et apportent de nouvelles perspectives et une nouvelle énergie. »

Dans le contexte social allemand actuel, les institutions culturelles sont confrontées à une concurrence croissante pour recruter des bénévoles / volontaires, ce qui rend le recrutement et la fidélisation plus difficiles . Ces dernières années, les conférences se sont de plus en plus intéressées au bénévolat / volontariat dans les musées. En voici quelques exemples :

- Association des musées de Hesse (2019) : « SOS Musée – Au secours, il manque des bénévoles / volontaires ! »
- Association des musées du Bade-Wurtemberg (2019) : « Coopérations avec des bénévoles / volontaires et des sympathisants »
- Association des musées de Basse-Saxe et de Brême (2020) : « De quel type d'engagement les musées ont-ils besoin : bénévolat / volontariat, bénévoles / volontaires, donateurs de temps ? »
- Association des musées de Thuringe (2020) : « Le bénévolat / volontariat dans les musées : opportunités et perspectives de l'engagement bénévole / volontaire dans le travail muséal », thème abordé lors d'une session de formation d'une journée entière.

En Allemagne, les collaborateurs des musées qui peuvent être considérés comme des bénévoles / volontaires comprennent les membres des associations d'amis des musées, les chercheurs indépendants qui apportent leur contribution sans rémunération financière, les guides bénévoles / volontaires, les éducateurs, les conservateurs et autres personnes qui offrent

leur temps et leur expertise pour soutenir les activités des musées sans rémunération.

Les bénévoles / volontaires soutiennent les musées allemands de diverses manières, notamment dans le domaine de la conservation et de la restauration, où ils aident à préserver les artefacts, les œuvres d'art, les structures historiques et les sites archéologiques. Dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation, ils guident les visiteurs, organisent des ateliers et participent à des programmes communautaires. Les efforts de recherche et de documentation comprennent le catalogage des collections, la recherche historique et la tenue de registres. En outre, les bénévoles / volontaires soutiennent les événements et les expositions en aidant à organiser et à réaliser des expositions temporaires, des événements spéciaux et des activités publiques, contribuant ainsi au rôle dynamique et éducatif des musées et des institutions culturelles. Les bénévoles / volontaires agissent en tant que médiateurs culturels, renforçant l'engagement du public envers les expositions et les collections.

Le bénévolat / volontariat dans les musées est également compatible avec le travail des guides ou interprètes professionnels. Le bénévolat / volontariat dans les musées peut compléter le travail des guides et interprètes professionnels. Alors que les professionnels s'occupent de tâches spécialisées et sont rémunérés pour leurs services, les bénévoles / volontaires peuvent apporter un soutien supplémentaire en matière d', enrichir l'expérience des visiteurs et offrir des perspectives diverses. Il est essentiel de définir clairement les responsabilités des bénévoles / volontaires et des professionnels afin de garantir une collaboration efficace et d'éviter les conflits.

Ces dernières années, les musées allemands ont de plus en plus pris conscience de leur héritage colonial, intégrant des approches décoloniales dans leurs expositions, leurs collections et leurs stratégies d'engagement du public. Les musées allemands abritent de nombreux objets acquis pendant l'ère coloniale, dont beaucoup manquent de contexte concernant leurs origines et les circonstances de leur acquisition. Le discours muséal traditionnel eurocentrique exclut ou marginalise souvent les voix des communautés touchées par le colonialisme. En Allemagne, les critiques concernant la prise en compte insuffisante de l'histoire coloniale et de ses impacts sont

principalement formulées par divers groupes de la société civile (tels que Berlin Postkolonial, des groupes de la diaspora, etc.).

Le Deutscher Museumsbund 2021 a présenté un guide qui constitue une ressource pratique pour tous les musées allemands sur la manière de traiter les objets de collection issus de contextes coloniaux. Il sert également de base d'information pour les collègues professionnels internationaux, les décideurs politiques, ainsi que les représentants d'initiatives postcoloniales et des communautés diasporiques.

Les initiatives visant à intégrer des récits décoloniaux dans les musées ont pour objectif de réévaluer et de réinterpréter les collections, en particulier celles acquises pendant les périodes coloniales, afin d'offrir des perspectives plus inclusives. Ces efforts comprennent des collaborations avec les communautés autochtones, la révision des expositions et la restitution des artefacts à leurs pays d'origine. Cependant, la mise en œuvre et la portée de ces initiatives varient d'une institution à l'autre.

Des institutions telles que le musée Brücke, le musée allemand de la technologie et le musée de la ville de Berlin ont pris des mesures importantes dans ce sens, en réfléchissant à leurs récits historiques, en explorant des pratiques transformatrices et en abordant les conséquences de l'histoire coloniale dans leurs collections (Jörg Rüsewald, Daniela Bystron, Anne Fäser, 2022).

Les approches décoloniales visent à :

- Reconnaître les histoires coloniales et leur impact continu.
- Recontextualiser les collections en tenant compte des perspectives des communautés d'origine.
- Participer aux débats sur la restitution et le rapatriement.
- Favoriser le dialogue entre les musées et les communautés marginalisées.

Les programmes de bénévolat / volontariat peuvent soutenir les initiatives décoloniales de différentes manières :

Impliquer des bénévoles / volontaires issus de l'immigration

- Les musées recrutent des bénévoles / volontaires issus de divers horizons ethniques et socio-économiques, y compris des personnes ayant un passé migratoire.
- Les programmes de bénévolat / volontariat communautaires comblent le fossé entre les institutions et les groupes sous-représentés.
- Les bénévoles / volontaires agissent en tant que médiateurs culturels, interprétant les collections, intégrant des récits de résistance et des critiques coloniales dans le but de créer un espace de dialogue et de réflexion sur les questions décoloniales, comme l'illustre cette initiative :

Soutenir la recherche sur la provenance et les efforts de rapatriement

- Les bénévoles / volontaires participent aux efforts de recherche visant à retracer l'origine des artefacts. Les musées intègrent les connaissances et l'expertise des personnes issues des pays et des communautés d'origine des objets de la collection dans leurs recherches sur la provenance ; ici, les connaissances et l'expertise des citoyens des pays ou des communautés d'origine des objets sont considérées comme des sources importantes, en particulier en ce qui concerne les aspects de l'histoire des objets avant leur acquisition (Fondation du patrimoine culturel prussien (SPK), Positions fondamentales de la SPK sur le traitement de ses collections non européennes et sur la recherche des provenances, Berlin 2015).
- Les programmes de sensibilisation des musées impliquent des bénévoles / volontaires dans des discussions publiques sur la restitution.

Exemples notables : récits décoloniaux dans les musées allemands Plusieurs musées allemands ont commencé à intégrer des approches décoloniales dans leurs programmes :

- [Multaka](#) : projet « Museum as Meeting Point » (Le musée comme lieu de rencontre), lancé en 2015 par le Musée d'art islamique de Berlin. Ce programme emploie des réfugiés comme guides de

musée, offrant des perspectives uniques et favorisant les échanges interculturels.

- [Humboldt Forum, Berlin](#) : réflexion critique et mise en lumière de l'héritage colonial. Parmi les initiatives, on peut citer l'implication des bénévoles / volontaires dans des discussions sur les artefacts controversés et l'histoire coloniale, entre autres.
- [MARKK \(Museum am Rothenbaum\)](#), Hambourg : Intègre les voix de la communauté et la participation des bénévoles / volontaires dans ses expositions décoloniales.
- [Rautenstrauch-Joest-Museum, Cologne](#) : met en place des visites guidées qui examinent de manière critique le passé colonial de l'Allemagne.
- [GRASSI Museum für Völkerkunde, Leipzig](#) : organise le programme « [GRASSI invites](#) », qui encourage les universitaires, les artistes et les conservateurs des pays d'origine à s'intéresser aux collections du musée.
- [MigrationsGeschichte\(n\) à Berlin](#). Une exposition au Musée des cultures européennes illustre pourquoi et comment ils l'ont fait à travers huit objets et leurs contextes culturels ou historiques.
- [TheMuseumsLab](#). En tant que plateforme d'engagement collaboratif, le projet vise à créer un réseau durable de professionnels liés aux musées et aux institutions culturelles des continents africain et européen et à favoriser une réflexion commune sur un nouveau cadre éthique pour la coopération internationale entre les musées.
- [A Place. Somewhere', Hanovre](#). Des personnes issues de l'immigration ou réfugiées de Basse-Saxe guident la visite de l'exposition « A Place. Somewhere » et partagent leurs points de vue.

Le bénévolat / volontariat fait partie intégrante de la société allemande, où des millions de personnes consacrent leur temps à divers secteurs, notamment la culture et le patrimoine. Le cadre juridique soutient le bénévolat / volontariat par le biais de la protection sociale et d'incitations fiscales, et les musées bénéficient grandement de ces contributions dans les domaines de la recherche, de l'éducation et de la conservation. Si la présence des bénévoles /

volontaires biculturels est en augmentation, leur nombre reste relativement faible. En outre, les initiatives visant à décoloniser les récits muséaux reflètent une prise de conscience croissante de la responsabilité historique et de l'inclusivité. En fin de compte, le bénévolat / volontariat enrichit à la fois les institutions culturelles et les communautés qu'elles servent, ce qui en fait une force vitale pour la préservation et l'interprétation du patrimoine culturel allemand.

Italie

Selon une étude menée en 2013 et publiée en 2021 (Cappadozzi et Fonovic) sur le profil du bénévolat / volontariat en Italie, la participation bénévole / volontaire est la plus importante chez les personnes âgées de 55 à 64 ans (15,9 %), suivies des jeunes adultes âgés de 24 à 31 ans, ce qui confirme que ces groupes d'âge sont les plus actifs dans le secteur du bénévolat / volontariat.

En ce qui concerne le genre, les hommes affichent un taux de participation légèrement supérieur (13,3 %) à celui des femmes (11,9 %), en particulier dans le cadre du volontariat / bénévolat organisé par des associations. En ce qui concerne le type de volontariat / bénévolat, plus de la moitié des volontaires / bénévoles (54,3 %) participent exclusivement par l'intermédiaire d'associations. Environ 37,6 % s'engagent dans le volontariat / bénévolat direct, de manière indépendante et sans intermédiaire institutionnel, tandis que 8,1 % combinent les deux formes de participation.

En termes de situation professionnelle, les taux de bénévolat / volontariat sont plus élevés chez les personnes ayant un emploi (14,8 %) et les étudiants (12,9 %). Il est à noter que les étudiants montrent une plus forte inclination vers le bénévolat / volontariat organisé (9,5 %) et une participation moindre au bénévolat / volontariat direct (4,3 %). Le niveau d'éducation est un facteur clé dans l'engagement bénévole / volontaire. On observe une tendance claire selon laquelle un niveau d'éducation plus élevé est corrélé à une participation bénévole / volontaire accrue. Seuls 6,1 % des personnes ayant un niveau d'éducation primaire ou inférieur font du bénévolat / volontariat, contre 22,1 % des personnes titulaires d'un diplôme universitaire, soit plus de trois fois le taux précédent. D'un point de vue économique, le bénévolat / volontariat est

plus répandu chez les personnes ayant une meilleure situation financière. Environ 23,4 % des personnes vivant dans des ménages considérés comme ayant de « très bonnes » ressources économiques s'engagent dans des activités bénévoles / volontaires.

Un élément essentiel pour un engagement bénévole / volontaire durable est l'internalisation d'une identité de bénévole / volontaire, qui est la clé du maintien d'un engagement à long terme. Le profil type du bénévole / volontaire correspond à une personne de la classe moyenne à supérieure, ayant fait des études supérieures, principalement dans la tranche d'âge moyenne (en particulier entre 55 et 64 ans), bien que l'engagement des jeunes adultes soit également important. Le bénévolat / volontariat organisé prédomine, et l'engagement durable est étroitement lié à l'identification au rôle de bénévole / volontaire. D'un point de vue socio-économique, ce groupe représente une élite de la population bénévole / volontaire. Les diplômés universitaires constituent 34,8 % des bénévoles / volontaires (contre 12,3 % de la population générale âgée de 15 ans et plus, et 21,7 % du total des bénévoles / volontaires). En outre, 68,3 % disposent de ressources financières suffisantes et 39,1 % font preuve d'un engagement élevé dans les activités culturelles.

Le 11 août 1991, la loi n° 266, communément appelée « loi-cadre sur le bénévolat / volontariat », a été promulguée. Cette législation a marqué un tournant en reconnaissant légalement le rôle actif des associations bénévoles / volontaires dans la transformation sociale du pays. En plus de deux décennies, un système complexe d'engagement impliquant les forces sociales et civiles s'est développé dans des secteurs essentiels tels que la protection de l'enfance et de la jeunesse, les soins aux personnes âgées, l'aide aux personnes handicapées, la fonction publique et les domaines culturel et sportif.

Bien que le volontariat / bénévolat culturel ait été anticipé par cette loi, sa diffusion est restée limitée, même si elle s'est progressivement étendue. Au fil du temps, le volontariat / bénévolat culturel s'est étendu à divers domaines culturels, en particulier à l'archéologie et aux activités liées aux musées, souvent sous des formes non réglementées. Le phénomène du volontariat / bénévolat est également abordé dans le Code du patrimoine culturel et du paysage, qui reconnaît et encourage la participation d'entités privées, y compris

les associations culturelles et bénévoles / volontaires, à la mise en valeur du patrimoine culturel. Cette collaboration, considérée comme servant un objectif d'utilité sociale et de solidarité, est pleinement intégrée dans le cadre juridique, permettant la conclusion d'accords entre l'État, les gouvernements régionaux et les entités territoriales publiques avec des associations dont les statuts visent à promouvoir et à diffuser la connaissance du patrimoine culturel.

Le Code définit la « mise en valeur » comme une activité visant à promouvoir la connaissance du patrimoine et à garantir des conditions optimales pour son utilisation et sa jouissance par le public, dans le but général de favoriser le développement culturel. Par la suite, la loi n° 266 a été abrogée et, le 3 juillet 2017, le décret législatif n° 117, connu sous le nom de Code du tiers secteur, a été promulgué. Ce décret a élargi et réorganisé le cadre réglementaire concernant le volontariat / bénévolat et la participation sociale. Le troisième secteur comprend également les entreprises sociales, régies par la loi du 13 juin 2005 (n° 118), le décret législatif du 24 mars 2006 (n° 155) et leurs décrets d'application de 2008.

Dans ce contexte, les autorités régionales jouent un rôle crucial, car elles peuvent fixer des normes minimales de qualité pour le personnel des musées sur la base du décret national publié par le ministère du Patrimoine et des Activités culturelles (décret ministériel du 10 mai 2001). La région de Toscane, en particulier, a pris des initiatives importantes dans le domaine du volontariat / bénévolat culturel en rédigeant la *Magna Charta del Volontariato per i Beni Culturali*. Ce document sert d'accord-cadre et de référence pour les institutions qui collaborent ou souhaitent collaborer régulièrement avec des associations. La Charte doit être communiquée aux bénévoles / volontaires dans le cadre d'un processus de formation, qui aboutit à la signature d'un accord de mise en œuvre. La signature de cet accord signifie l'adhésion à la *Magna Charta*, l'acceptation de ses principes et un engagement mutuel en faveur d'une collaboration structurée, définie par une série de points organisationnels et logistiques que les deux parties s'engagent à respecter.

En fin de compte, la *Magna Charta* et son accord type sont des outils issus d'un processus complexe d'étude, de dialogue et d'expérimentation. Ils sont conçus pour fournir aux parties prenantes des moyens de collaboration efficaces et

structurés, tout en garantissant l'alignement sur des principes et des objectifs communs dans le contexte du volontariat / bénévolat culturel et social.

En Italie, il n'existe pas de données nationales complètes sur la situation et l'impact du volontariat / bénévolat dans le secteur culturel. Bien que le volontariat / bénévolat culturel se soit développé dans divers domaines, les statistiques au niveau national sont rares et ne reflètent pas pleinement la réalité du secteur. Cependant, une étude menée en 2011 dans la région de Toscane offre des informations précieuses sur la collaboration entre les institutions culturelles et les volontaires / bénévoles dans cette région. Une enquête en ligne a été menée auprès de toutes les institutions culturelles de Toscane afin d'évaluer l'état actuel de la collaboration du point de vue de l'administration publique. Au total, 1 192 institutions d', notamment des musées, des bibliothèques, des archives et des jardins botaniques, ont été contactées, et 103 ont répondu. La répartition territoriale a révélé que la plupart des réponses provenaient des provinces de Florence (35 %), Sienne (14 %) et Lucques (14 %). En termes de type d'institution, 50 % des réponses provenaient de musées, suivis par les bibliothèques (34 %), les autres catégories représentant entre 3 % et 5 %.

Parmi les répondants, 65 % ont exprimé leur volonté de collaborer avec des bénévoles / volontaires, et parmi ceux-ci, 71,9 % le faisaient depuis plus de cinq ans. Les domaines de collaboration identifiés étaient généralement transversaux à la chaîne de valeur et s'appliquaient à la plupart des institutions. Cependant, les répondants ont indiqué des domaines spécifiques dans lesquels ils recherchaient une collaboration plus active des bénévoles / volontaires, notamment la collecte de fonds, le soutien du personnel pour garantir l'accès aux installations et les activités de promotion externes.

En ce qui concerne les mesures visant à renforcer l'engagement des bénévoles / volontaires dans les institutions avec lesquelles des relations sont déjà établies, 32 % des répondants ont souligné la nécessité d'accroître la visibilité des rôles des bénévoles / volontaires. 12 % supplémentaires ont souligné la nécessité d'élargir les « fonctions » assignées aux bénévoles, et 21 % ont souligné l'importance de fournir une formation. À l'inverse, 35 % des répondants ont déclaré ne pas collaborer avec des bénévoles / volontaires. Au

sein de ce groupe, 43 % ont cité un manque de propositions locales, tandis que 27 % ont déclaré ne pas percevoir la « nécessité » d'une telle collaboration ou ne pas la considérer comme « utile ». Les 30 % restants ont identifié des défis liés à la gestion et à l'organisation, notamment le manque de personnel adéquat. Interrogés sur les obstacles à la participation des bénévoles / volontaires, 58 % ont mentionné les contraintes économiques et bureaucratiques, tandis que 23 % ont souligné un manque général de formation. Néanmoins, 29 % des personnes interrogées ont indiqué être intéressées par une collaboration avec des bénévoles / volontaires lors d'occasions spécifiques telles que des événements, des expositions, des conférences et des ouvertures spéciales.

En 2022, une étude menée par Maurizio Ambrosini et Maurizio Artero a documenté les expériences de centaines des bénévoles / volontaires immigrés en Italie, sur la base de 658 questionnaires et 89 entretiens approfondis. L'étude a exploré trois questions principales : le niveau d'inclusion sociale des bénévoles / volontaires immigrés, leurs motivations pour s'engager dans le bénévolat / volontariat et les liens entre le bénévolat / volontariat et d'autres formes de participation sociale et politique. Bien que le pays d'origine des bénévoles / volontaires n'ait pas été systématiquement enregistré, diverses caractéristiques sociodémographiques ont été recueillies. Les bénévoles / volontaires de l'échantillon présentaient un niveau d'éducation plus élevé que la population immigrée en général : 11 % des immigrés sont titulaires d'un diplôme universitaire, alors que ce chiffre atteint 38 % chez les bénévoles / volontaires immigrés. En outre, les données indiquent une corrélation positive entre la durée du séjour en Italie et l'implication dans des groupes des bénévoles / volontaires. La plupart des bénévoles / volontaires immigrés ont plus de 15 ans d'expérience en matière de migration et entre cinq et six ans d'expérience en matière de bénévolat / volontariat.

Dans l'ensemble, les bénévoles / volontaires immigrés en Italie ont tendance à provenir d'un segment de la population migrante déjà relativement bien intégré. Comme le confirment d'autres études, la durée de résidence et le statut professionnel influencent considérablement la participation au bénévolat / volontariat, les immigrés qui ont passé plus de temps dans le pays d'accueil étant plus susceptibles d'adopter la culture du bénévolat / volontariat

qui y prévaut. Environ 63 % des participants à l'étude vivent en Italie depuis dix ans ou plus, et 5 % sont des immigrants de deuxième génération. De plus, la plupart des participants ont un statut juridique stable : 40 % sont des citoyens naturalisés, 11 % sont en cours de naturalisation et 23 % détiennent un permis de séjour de longue durée. En ce qui concerne l'emploi, 63 % des participants sont actifs sur le marché du travail, tandis que 37 % sont étudiants, retraités, femmes au foyer ou sans emploi. Les bénévoles / volontaires immigrés déclarent souvent que leur décision de s'engager dans le bénévolat / volontariat est apparue après avoir trouvé un emploi et un logement stable en Italie.

Le bénévolat / volontariat en Italie, en particulier dans le secteur culturel, est devenu un élément clé des institutions muséales. Le rôle des bénévoles / volontaires dans les musées italiens va au-delà du soutien interne ; ils constituent un lien essentiel entre le musée et la société civile au sens large. Le bénévole / volontaire sert de figure de liaison, travaillant en collaboration avec le personnel du musée tout en s'engageant auprès du public extérieur. Engagé dans la mission et les valeurs de l'institution, le bénévole / volontaire assume un double rôle : il agit à la fois comme « garant » pour les visiteurs et comme « soutien » pour l'institution. Dans ce contexte spécifique au secteur, le rôle du bénévole / volontaire dépasse l'assistance de base, représentant souvent les divers besoins du public contemporain. Les bénévoles / volontaires font le lien entre les conservateurs, avec leurs connaissances spécialisées, et le public, qui cherche à mieux comprendre les collections et les expositions. En outre, dans un contexte muséal souvent confronté à des difficultés financières et opérationnelles, les bénévoles / volontaires peuvent mener des campagnes de sensibilisation à l', défendre les intérêts du musée auprès des pouvoirs publics et proposer des initiatives aux décideurs politiques dans le domaine culturel.

Les bénévoles / volontaires des musées jouent également un rôle important dans l'éducation et l'engagement du public. Leurs efforts contribuent à diffuser les valeurs et les connaissances des musées, favorisant ainsi une culture généralisée d'appréciation du patrimoine. Cela passe par le témoignage personnel de leur engagement civique, contribuant ainsi à un nouveau modèle de gestion du patrimoine culturel : *participatif* (impliquant la communauté), *durable* (complétant les efforts publics), *intégré* (faisant le lien entre la

conservation et l'engagement du public) et *subsidiaire* (encourageant la citoyenneté active). Au-delà de leur implication directe, les bénévoles / volontaires apportent leur contribution par le biais d'un soutien financier, de l'organisation d'événements, de la fourniture d'équipements ou de services, et en offrant une expertise qui n'est pas disponible autrement dans l'institution. Ce soutien provient souvent de particuliers, de groupes, d'organisations ou d'entreprises qui donnent de leur temps et de leurs ressources. De nombreuses associations, telles que les « Amici dei Musei » (Amis des musées), le Fonds italien pour l'environnement (FAI), les groupes archéologiques italiens, l'Archeoclub et divers groupes locaux, jouent en permanence un rôle de soutien dans les musées italiens.

Le bénévolat / volontariat dans les musées, les sites archéologiques et les monuments a toujours été essentiel en Italie, en particulier pour les petites institutions, où les opérations quotidiennes dépendent souvent fortement du soutien des bénévoles / volontaires. Des personnes locales, souvent sans formation officielle mais avec un fort attachement culturel, ont offert leur temps et leurs connaissances pour aider à préserver et à promouvoir le patrimoine de leur communauté. Aujourd'hui, le bénévolat / volontariat culturel est devenu un phénomène plus large, plus structuré et plus diversifié, englobant diverses formes de participation, allant de collaborations étroites et continues avec les musées à des contributions occasionnelles et altruistes. Des groupes tels que les « Amis des musées » illustrent ce rôle hybride, alliant celui de collaborateurs réguliers à celui de visiteurs engagés.

Les bénévoles / volontaires des musées italiens accomplissent un large éventail de tâches qui vont bien au-delà du soutien opérationnel. Ils servent d'intermédiaires entre le musée et la société, collaborant avec le personnel interne et interagissant avec le public. Leurs responsabilités peuvent inclure l'accueil des visiteurs, la médiation culturelle, le soutien à l'organisation d'événements, la promotion des activités du musée et l'organisation de campagnes de sensibilisation. Beaucoup apportent également des compétences spécialisées, offrent une aide à l'organisation ou fournissent un soutien financier et logistique, notamment des équipements et des services qui ne seraient pas disponibles autrement pour le musée. Les bénévoles / volontaires sont des acteurs clés dans la promotion d'un modèle de gestion du patrimoine culturel.

participatif, durable et intégré. Leur présence renforce le lien entre les communautés locales et leurs institutions culturelles.

Oui, le bénévolat / volontariat dans les musées italiens est compatible avec le travail des guides et interprètes professionnels, à condition que les rôles soient clairement définis et que les limites professionnelles soient respectées. Les bénévoles / volontaires remplissent des fonctions complémentaires – soutien au personnel, médiation avec le public, promotion de l'éducation au patrimoine et apport de ressources et d'expertise – sans remplacer les professionnels. Alors que les guides et les interprètes offrent une formation spécialisée, des services réglementés et un travail rémunéré, les bénévoles / volontaires apportent leur contribution à titre gracieux, dans le cadre de la communauté. Cette complémentarité permet aux deux profils de coexister, à condition que les normes professionnelles soient respectées et que la concurrence déloyale soit évitée.

Oui, l'Italie a lancé certaines initiatives visant à intégrer des récits décolonisateurs dans les musées, mais celles-ci restent limitées et se heurtent à une résistance considérable. Ces efforts ont vu le jour en réponse à une prise de conscience croissante de l'héritage colonial et à la nécessité de repenser les relations culturelles entre l'Europe et les pays du Sud, en particulier l'Afrique. Dans le cadre de ce processus, les musées italiens ont lentement commencé à s'engager dans une réévaluation critique de leurs collections non européennes, en particulier des artefacts africains, dont beaucoup ont été acquis dans des circonstances coloniales violentes ou inégales.

Ce changement est en partie motivé par la transformation démographique et culturelle de la société italienne, façonnée par les flux migratoires et la croissance des communautés d'origine africaine. Ces communautés exigent de plus en plus une représentation, une reconnaissance et une participation plus équitables dans le discours culturel.

Néanmoins, le processus n'en est encore qu'à ses débuts. Bien qu'il existe un discours politique autour de la restitution et de la coopération culturelle, comme le « Plan Mattei pour l'Afrique » promu par le gouvernement italien, les musées sont toujours confrontés à des pratiques de documentation inadéquates, à un manque de transparence, à un accès limité aux catalogues d'

s et à une implication insuffisante des communautés diasporiques ou des artistes d'origine africaine dans les efforts de réinterprétation.

En Italie, divers musées, tant au niveau national que local, organisent des programmes de bénévolat / volontariat en collaboration avec des associations culturelles qui soutiennent activement les activités muséales. La plupart des exemples connus se concentrent dans la région de Toscane :

- Les musées nationaux de Lucques, en partenariat avec *Amici dei Musei di Lucca*, soutiennent la sensibilisation et la promotion culturelle.
- Le musée archéologique d'Arezzo, en collaboration avec *l'Associazione Giano di Arezzo*, fait participer des bénévoles / volontaires à des programmes éducatifs, des visites guidées et la conservation du patrimoine.
- Le musée archéologique des eaux de Chianciano Terme, avec *l'Associazione Geoarcheologica*, promeut le patrimoine archéologique et géologique local.
- Le musée civique de Fucecchio, en collaboration avec *l'Associazione Archeologica Volontariato Medio Valdarno*, fait participer des bénévoles / volontaires à des activités communautaires et éducatives.
- Le Musée du textile de Prato, soutenu par *l'Amici dei Musei e dei Beni Ambientali Pratesi*, fait appel à des bénévoles / volontaires pour des tâches de médiation culturelle et de conservation.
- Le Musée d'histoire naturelle et du territoire (Université de Pise), avec *l'Amici del Museo Naturalistico di Calci*, mobilise des bénévoles / volontaires et des experts pour la conservation et l'éducation scientifique.
- Les musées de Viareggio, soutenus par *l'Amici dei Musei di Viareggio*, entretiennent un réseau actif des bénévoles / volontaires impliqués dans les expositions, l'éducation et l'engagement du public.

La plateforme « Patrimonio e Intercultura » sert d'archive permanente des projets entrepris par les musées et les institutions culturelles à travers l'Italie

qui s'engagent dans la protection, la mise en valeur et la médiation interculturelle du patrimoine culturel. Cette ressource documente les initiatives dans lesquelles les musées ont engagé l', avec des approches plus inclusives et décolonisatrices, bien que ces efforts restent rares et soient souvent limités par des contraintes institutionnelles et politiques.

Pays-Bas

En 2023, 49 % de la population néerlandaise âgée de 15 ans et plus a déclaré avoir participé au moins une fois au cours des douze derniers mois à des activités bénévoles / volontaires pour une organisation ou un club. Le pourcentage des bénévoles / volontaires a fortement augmenté par rapport à la période de pandémie, où 41 % en moyenne étaient actifs dans le bénévolat / volontariat, et est désormais revenu à son niveau d'avant la pandémie. C'est ce qui ressort des nouveaux chiffres publiés par Statistics Netherlands (CBS). Ces chiffres sont tirés de l'enquête annuelle sur la cohésion sociale et le bien-être, qui comprend également des questions supplémentaires sur le bénévolat / volontariat à la demande du ministère de la Santé, du Bien-être et des Sports et de l'organisation faîtière des bénévoles / volontaires NOV. Il s'agissait notamment de questions sur ce que les répondants attendent des organisations pour lesquelles ils font du bénévolat / volontariat. En 2023, la proportion des bénévoles / volontaires dans toutes les tranches d'âge a augmenté pour atteindre les mêmes niveaux qu'avant la pandémie. Parmi les personnes âgées de 65 ans et plus, la proportion des bénévoles / volontaires était en fait plus élevée qu'en 2019.

Le cadre juridique du bénévolat / volontariat comprend les termes suivants, qui ont les significations suivantes :

- organisme d'intérêt public : organisme désigné comme tel par l'inspecteur sur la base de l'article 5b de la loi générale sur la fiscalité et des dispositions qui en découlent ;
- activités d'intérêt général : activités qui ne sont pas exercées à des tarifs commerciaux et qui visent à réaliser ou à promouvoir l'objectif d'une organisation ou d'une institution qui a pour but de servir l'intérêt public ;
- travail non rémunéré : activités pour lesquelles aucune rémunération ni aucun avantage n'est fourni, dont la valeur combinée est supérieure aux

- montants visés à l'article 2, paragraphe 6, de la loi de 1964 sur l'impôt sur les salaires ;
- organisation ou institution à but non lucratif : organisation ou institution qui n'est pas soumise à l'impôt sur les bénéfices ou qui en est exonérée et qui, comme il ressort clairement de ses propres règlements et de ses activités réelles, principalement d'intérêt public, sert presque exclusivement l'intérêt public ;
 - institution d'intérêt social : institution visée à l'article 5c de la loi générale sur les impôts ;
 - fondation de soutien SBBI : institution visée à l'article 5d de la loi générale sur la fiscalité et aux dispositions qui en découlent, qui a été déclarée comme telle par l'inspecteur ;
- lieu de travail : une succursale de l'institution si celle-ci compte plusieurs succursales.

Outre les visiteurs, les praticiens et les consommateurs d'arts et de culture, il existe également des Néerlandais qui soutiennent activement le secteur, par exemple par des dons, du bénévolat / volontariat ou l'adhésion à une association d'amis. Selon les chiffres de la VTO, le don d'argent est particulièrement populaire parmi les différentes formes de soutien : 17 % des Néerlandais ont indiqué en 2022 qu'ils soutenaient le secteur des arts et de la culture par des dons d'argent. Cette proportion a clairement diminué ces dernières années. De 23 % en 2012 à 17 % en 2022. Selon l'enquête biennale [Giving in the Netherlands](#), les ménages ont fait don de 2022 millions d'euros au secteur culturel en 58. Dans [Boekman #138 : Private financing of arts and culture](#) aborde également des questions telles que ce qui motive les donateurs à faire des dons à la culture. La question de la demande de fonds, du point de vue des créateurs, est abordée dans l'étude pluriannuelle [Long live giving further explained](#). Sur la page [Money flows](#), nous expliquons plus en détail les contributions privées à la culture, y compris celles des ménages et les legs.

En 2022, selon les chiffres du CBS, 19 % des bénévoles / volontaires biculturels aux Pays-Bas étaient d'origine européenne. En comparaison, 15 % provenaient des cinq principaux pays (Turquie, Maroc, Indonésie, Suriname, Antilles néerlandaises).

Selon les chiffres du CBS de 2023, 6 % de la population néerlandaise a effectué du bénévolat / volontariat pour des associations ou des organisations culturelles, telles que des associations musicales ou théâtrales, des bibliothèques publiques, des musées, des salles de concert ou des cinémas (CBS, 2023). Ces chiffres examinent également la fréquence à laquelle les personnes effectuent du bénévolat / volontariat, depuis combien de temps elles sont impliquées dans des associations culturelles en tant que bénévoles / volontaires et si elles ont l'intention de rester impliquées. Plus de la moitié des personnes qui font du bénévolat / volontariat pour des associations culturelles le font chaque semaine (33,4 %) ou chaque mois (19,7 %). Les deux tiers des bénévoles / volontaires d'une association culturelle (66,1 %) sont bénévoles / volontaires depuis plus d'un an et 64,1 % des bénévoles / volontaires en 2023 prévoient de continuer à faire ce travail dans un an. Cela montre un grand engagement des bénévoles / volontaires dans les organisations culturelles (CBS 2023). Selon les chiffres du VTO, 10 % des Néerlandais ont soutenu le secteur des arts et de la culture en faisant du bénévolat / volontariat en 2022. Malgré une légère baisse du bénévolat / volontariat entre 2014 et 2020, le bénévolat / volontariat en 2022 reviendra au niveau de 2012. Les Néerlandais qui soutiennent le domaine culturel de cette manière l'ont fait le plus souvent en 2022 dans le domaine de la musique (16 % des bénévoles / volontaires), suivi du patrimoine et de l'art ancien (11 %) et des festivals (10 %).

Selon les chiffres du CBS de 2023, 6 % de la population néerlandaise a fait du bénévolat / volontariat pour des associations ou des organisations culturelles, telles que des associations musicales ou théâtrales, des bibliothèques publiques, des musées, des salles de concert ou des cinémas (CBS, 2023). Ces chiffres examinent également la fréquence à laquelle les gens font du bénévolat / volontariat, depuis combien de temps ils sont impliqués dans des associations culturelles en tant que bénévoles / volontaires et s'ils ont l'intention de rester impliqués. Plus de la moitié des personnes qui font du bénévolat / volontariat pour des associations culturelles le font chaque semaine (33,4 %) ou chaque mois (19,7 %).

Les deux tiers des bénévoles / volontaires d'une association culturelle (66,1 %) le sont depuis plus d'un an et 64,1 % des bénévoles / volontaires en 2023 prévoient de continuer à le faire dans un an. Cela montre un grand

engagement des bénévoles / volontaires dans les organisations culturelles (CBS 2023).

La pratique artistique et culturelle est supervisée par un grand nombre de « prestataires », tant à l'école qu'en dehors de l'école (Goossens et al. 2024). Comme cette page traite de la pratique pendant les loisirs, nous nous concentrerons ici sur les conclusions concernant l'offre extrascolaire. Selon la dernière édition du [Moniteur des associations](#), en 2024, il y avait plus de 10 000 associations artistiques amateurs aux Pays-Bas. Cette étude recense les associations ou fondations qui rassemblent des personnes souhaitant pratiquer une activité artistique, créative ou musicale pendant leur temps libre. 73 % des associations proposaient principalement des activités musicales (instruments et chant). Venaient ensuite le théâtre (17 %) et la danse (5 %). La forte proportion d'associations dans le Brabant-Septentrional par rapport aux autres provinces est frappante.

Plutôt que de mettre en avant leurs collections comme des chefs-d'œuvre de l'« âge d'or néerlandais » qui ont entraîné une augmentation considérable de la richesse des Pays-Bas d', soulignant et renforçant ainsi le discours colonial, les musées ont commencé à changer la perspective à travers laquelle l'histoire est racontée (Kofi & de Wildt, 2019). Au lieu d'ignorer les événements violents et horribles qui se sont produits dans les colonies par le passé, les musées ont commencé à réorienter leur attention vers une perspective auparavant moins populaire : la (dé)colonisation et le rôle des Néerlandais dans les pratiques esclavagistes transatlantiques. En conséquence, la manière dont les populations indigènes des territoires coloniaux sont représentées s'est considérablement éloignée de l'image de « l'autre primitif » (Moon, 2020 ; Brenner, 2020). Par exemple, le Rijksmuseum d'Amsterdam a créé l'exposition temporaire « *Slavery in 2021* » (L'esclavage en 2021) sous la forme d'histoires personnelles et réelles plutôt que sous celle d'un concept général et abstrait (Rijksmuseum, 2021). Les musées d'histoire naturelle et d'histoire de l'art concentrent en outre leur attention sur les personnes représentées dans les œuvres d'art et le rôle qu'elles ont joué dans la violence coloniale à l'égard des populations autochtones (Koning, 2017). Ici, une approche critique est adoptée pour analyser leurs réalisations et leurs histoires, faisant passer leur image de héros nationaux à celle de personnages historiques puissants impliqués dans

des pratiques déshumanisantes. Par exemple, le Mauritshuis de La Haye a lancé en 2019 un nouveau projet intitulé *Shifting Image*, qui vise à étudier la vie de Johan Maurits, pour lequel le bâtiment du musée a été construit à l'origine, en tant que marchand d'esclaves transatlantique et gouverneur au Brésil (Mauritshuis, 2019). Les développements actuels et les discussions sociopolitiques autour de la diversité, de l'inclusion et du passé colonial aux Pays-Bas ont bouleversé ce qui est considéré comme « normal » (Moon, 2020). De plus en plus, les musées tendent à fonctionner comme des espaces discursifs où les visiteurs peuvent discuter des idées et des thèmes présentés dans les expositions et les collections des musées (Patterson et al., 2017). Moore (2020, cité dans Moon, 2020, p. 202) a déclaré que nous sommes entrés dans un nouveau paradigme avec de nouvelles normes, où « les choses qui nous rendaient normaux auparavant étaient en fait celles qui nuisaient à notre discipline ». Cependant, le lancement d'un nouveau projet ou d'une nouvelle exposition sur l'esclavage et le passé colonial néerlandais ne signifie pas que nous pouvons désormais fermer les yeux et passer à la « tendance » suivante.

Plus important encore, les musées néerlandais doivent veiller à ce que la décolonisation des collections muséales ne débouche pas sur une autre situation complexe où les communautés occidentales blanches s'assimilent pour prendre le contrôle ou coloniser le concept et le processus de décolonisation (Kassim, 2017). De nombreux musées aux Pays-Bas ont aujourd'hui tenté de se confronter à leur passé d'coloniale afin de devenir plus inclusifs envers leurs communautés locales et leurs visiteurs. Cependant, on peut soutenir qu'il est peut-être nécessaire d'apporter des changements au sein même de l'organisation afin que ces institutions puissent initier des changements à l'extérieur et inspirer les personnes extérieures à l'organisation (Moore, 2020).

Portugal

Au Portugal, le nombre de bénévoles / volontaires a varié au fil des ans. Selon l'Institut national de statistique (INE), en 2018, un total de 695 000 citoyens portugais âgés de 15 ans et plus ont participé à des activités bénévoles / volontaires, dans des contextes formels ou informels, ce qui représente environ 7,8 % de la population. Cette implication a généré un total de 263,7 millions

d'heures de bénévolat / volontariat, ce qui correspond à une moyenne d'environ 32 heures par mois consacrées au bénévolat / volontariat pour chaque personne impliquée. Ce chiffre reflète une baisse par rapport à 1999, où le taux de participation au bénévolat / volontariat était de 17 %. Au fil des ans, on a assisté à une réduction progressive, le taux tombant à 14 % en 2008 et à 7,8 % en 2018, soit un niveau inférieur à la moyenne européenne de 19,3 %.

Bien qu'il n'existe pas de données officielles quantifiant spécifiquement le nombre des bénévoles / volontaires impliqués dans les musées, les centres d'art et les espaces culturels au Portugal, on sait que la majorité des bénévoles / volontaires sont répartis entre des organisations axées sur les domaines social, culturel et récréatif. D'une manière générale, ce sont les institutions sociales qui recrutent le plus des bénévoles / volontaires, avec 36,2 % du total, suivies par les organisations religieuses et, à égalité, celles liées à la culture, à la communication et aux activités récréatives, avec 15,7 % de participation chacune. Selon les données de l'enquête sur le volontariat / bénévolat (2018), par rapport aux domaines des services sociaux et de la santé, l'intervention culturelle, y compris les musées et les centres d'art, a attiré un pourcentage important de volontaires / bénévoles masculins, environ 22,3 %, contre 17,8 % de volontaires / bénévoles féminines consacrées à la religion. Bien qu'il existe des initiatives de volontariat / bénévolat dans le secteur culturel portugais, l'absence de données agrégées nous empêche de déterminer le nombre exact de volontaires / bénévoles impliqués dans ces domaines au niveau national.

Le bénévolat / volontariat dans les musées, les centres d'art et autres espaces culturels est une forme de participation civique qui vise à impliquer les citoyens dans la préservation, la promotion et la mise en valeur du patrimoine culturel et artistique. Ce type de bénévolat / volontariat est essentiel pour garantir que la richesse culturelle et historique d'un pays soit non seulement préservée, mais aussi accessible aux générations actuelles et futures, favorisant ainsi une meilleure connaissance de l'histoire et de la culture locales.

Grâce au volontariat / bénévolat culturel, les volontaires / bénévoles jouent un rôle essentiel dans la préservation du patrimoine, en soutenant les institutions chargées de la conservation des biens culturels et historiques. En outre, ils contribuent à promouvoir l'accès à la culture, en aidant à démocratiser les

expériences culturelles et en encourageant l'intérêt pour la culture par le biais de visites guidées, d'événements ou d'autres activités. Ce type de volontariat / bénévolat a également un fort impact sur l'intégration communautaire, en favorisant un sentiment d'appartenance et de responsabilité envers la sauvegarde du patrimoine culturel parmi les citoyens. En participant activement à ces initiatives, les bénévoles / volontaires développent un lien avec l'histoire et la culture de leur pays ou de leur région, se sentant ainsi plus connectés à leur identité culturelle.

En outre, le volontariat / bénévolat culturel offre aux participants une opportunité de développement personnel, en leur permettant d'acquérir des connaissances, des compétences et des expériences qui peuvent être fondamentales pour leur vie professionnelle et personnelle. En travaillant en contact avec des professionnels du domaine et d'autres volontaires / bénévoles, les individus peuvent élargir leur réseau de contacts, améliorer leurs compétences en communication et acquérir de nouvelles compétences. Au Portugal, plusieurs institutions encouragent le volontariat / bénévolat culturel, notamment des organismes publics tels que la Direction générale du patrimoine culturel (DGPC) et les Musées et monuments du Portugal, ainsi que des organismes privés tels que des centres d'art, des fondations et des associations culturelles et scientifiques, qui organisent des événements et des activités culturelles liés à la culture, à l'archéologie, entre autres. Tous jouent un rôle crucial dans la promotion du volontariat / bénévolat dans le domaine culturel.

Les avantages du volontariat / bénévolat culturel sont mutuels : les institutions acquièrent des ressources supplémentaires, de nouvelles perspectives, les musées et les sites patrimoniaux se rapprochent des communautés dans lesquelles ils sont implantés, et la possibilité de participer à des projets institutionnels de premier plan est encouragée. Les volontaires / bénévoles, quant à eux, ont l'opportunité privilégiée de recevoir une formation dans le domaine culturel, d'enrichir leurs expériences, d'acquérir et de développer de nouvelles compétences, d'avoir un contact direct avec des agents culturels et de participer à des événements culturels et sociaux. Selon la législation en vigueur au Portugal, à savoir la loi n° 71/98 qui régit le cadre juridique du bénévolat / volontariat, les exemples mentionnés, tels que les « amis », les «

chercheurs à but non lucratif » ou les « donateurs », ne sont pas considérés comme des bénévoles / volontaires. Cette loi définit un bénévole / volontaire comme une personne qui, de manière libre, désintéressée et solidaire, s'implique dans des activités visant le bien-être social, par le biais d'une collaboration organisée avec une entité, sans aucune relation de travail. Par conséquent, pour qu'une personne soit considérée comme bénévole / volontaire au Portugal, ses actions doivent être officiellement enregistrées dans un programme ou un projet de bénévolat / volontariat, avec un encadrement et une supervision appropriés, et elle ne doit avoir aucun intérêt économique ou professionnel. Ainsi, bien que les exemples cités puissent jouer un rôle important dans les institutions culturelles, ils ne sont pas reconnus comme bénévoles / volontaires au sens de la loi portugaise.

Au Portugal, le bénévolat / volontariat dans les musées constitue une excellente occasion de participer à des actions visant à préserver le patrimoine matériel et immatériel qui représente l'héritage culturel national. Les bénévoles / volontaires acquièrent des compétences professionnelles spécialisées, se créent des opportunités privilégiées, développent des compétences en communication, s'engagent directement auprès d'acteurs culturels et participent à des événements culturels et sociaux. Le programme intitulé Museus e Monumentos de Portugal (MMP) offre à chaque bénévole / volontaire la possibilité d'acquérir une perspective privilégiée sur le monde de la culture et de faire partie d'une communauté active, créative et dynamique, contribuant à la préservation et à la promotion du patrimoine culturel. (Direção-Geral do Património Cultural, n.d.) Les bénévoles / volontaires du musée de Lagos, dans le sud du Portugal, participent à des tâches liées aux activités du musée et au patrimoine culturel.

Les tâches sont convenues entre le bénévole / volontaire et le musée et peuvent inclure :

- L'assistance aux visiteurs, par exemple en les guidant, en leur fournissant des informations sur les expositions et en veillant à ce qu'ils passent un moment agréable.
- Soutien pédagogique dans le cadre de programmes éducatifs destinés aux écoles et au grand public.

- L'aide à la conservation.
- Participation à des événements et aide à l'organisation et à la réalisation d'événements muséaux.
- Soutien administratif pour le catalogage, la saisie de données et d'autres tâches administratives (Sul Informação, 2023).

En ce qui concerne les bénévoles / volontaires du projet de bénévolat / volontariat culturel de la Fondation Eugénio de Almeida dans le sud du Portugal, ils participent à des tâches liées aux activités du Centre d'art et de culture, du musée Paço de São Miguel et de la bibliothèque Eugénio de Almeida.

Les tâches sont diverses et peuvent inclure :

- L'accueil et l'accompagnement des visiteurs, notamment en leur fournissant des informations sur les expositions, les œuvres et les espaces patrimoniaux.
- Soutenir les activités du service éducatif destinées aux écoles et au grand public.
- Soutien aux événements culturels
- Aider au catalogage et à la saisie de données, organiser les collections et inventorier les objets

Le bénévolat / volontariat dans les musées au Portugal peut être compatible avec les activités de guide professionnel ou d'interprète. Voici comment ces deux rôles peuvent se recouper :

1. Rôles complémentaires : les bénévoles / volontaires aident souvent à accomplir des tâches générales telles que l'accueil des visiteurs, l'assistance lors des expositions et la fourniture d'informations de base. Les guides ou interprètes professionnels, quant à eux, offrent des connaissances spécialisées et organisent des visites guidées. Dans certains musées, les bénévoles / volontaires peuvent être formés pour aider les guides professionnels en participant à la gestion des groupes ou à la préparation du matériel, mais ils ne remplacent généralement pas le travail d'un guide qualifié.

2. Possibilités de formation : certains musées peuvent proposer des programmes de formation aux bénévoles / volontaires afin de les préparer à devenir des guides professionnels. Les bénévoles / volontaires peuvent suivre des guides expérimentés, acquérir des connaissances précieuses sur l'histoire, l'art ou la culture du musée et se préparer à des rôles plus formels dans le domaine de l'interprétation ou des visites guidées.
3. Tâches spécialisées : dans les grands musées, les rôles des bénévoles / volontaires et des guides professionnels sont souvent distincts mais complémentaires. Les bénévoles / volontaires peuvent se concentrer sur des tâches telles que l'aide à l'organisation d'ateliers éducatifs ou l'assistance dans les tâches administratives, tandis que les guides professionnels organisent des visites approfondies.
4. Événements collaboratifs : dans certains musées, les bénévoles / volontaires peuvent travailler aux côtés de guides professionnels lors d'événements tels que des expositions spéciales ou des programmes éducatifs. Dans ce cas, les bénévoles / volontaires peuvent apporter leur aide pendant que les guides se concentrent sur leurs commentaires d'experts.

Il existe au Portugal des initiatives visant à introduire des récits décolonisateurs dans les musées. Parmi les exemples notables, on peut citer :

- Museu Nacional de Etnologia (Musée national d'ethnologie) : l'exposition de 2024 « Déconstruire le colonialisme, décoloniser l'imaginaire » remet en question les récits coloniaux et réexamine les représentations des cultures africaines.
- Museu do Aljube – Resistência e Liberdade (Musée d'Aljube) : l'exposition « (De)Colonial Act » explore les guerres coloniales du Portugal et la résistance anticoloniale, en les reliant à la lutte plus large pour la liberté.
- Museu de Marinha (Musée maritime) : Des discussions en cours sont en train de remodeler les expositions du musée afin d'offrir une vision plus critique du passé colonial du Portugal.

Ces efforts s'inscrivent dans un mouvement plus large des musées portugais visant à réévaluer de manière critique et à décoloniser leurs récits.

Exemples de musées nationaux proposant un programme de bénévolat / volontariat :

- Museu Nacional Ferroviário (Musée national des chemins de fer): Propose un programme de bénévolat / volontariat visant à impliquer la communauté locale dans le patrimoine ferroviaire. Les opportunités comprennent l'accueil des visiteurs, les visites guidées, le soutien à la collecte de fonds, l'aide à l'inventaire des collections, les programmes spéciaux, les tâches de restauration et de préservation, la construction de maquettes et les propositions de projets par les bénévoles / volontaires.
- Museu da Lourinhã: (Musée de Lourinhã) Accueille des bénévoles / volontaires pour aider à diverses activités, en particulier dans sa salle de paléontologie, qui présente des moulages de dinosaures célèbres et des fossiles de la formation jurassique tardive de Lourinhã.
- Museu Rainha Dona Leonor (Musée régional de la reine Dona Leonor): Le plus ancien musée du Portugal, installé dans un couvent du XVe siècle, offre des possibilités de bénévolat / volontariat pour soutenir son fonctionnement et s'engager dans sa riche histoire.

Exemples de musées au niveau national susceptibles d'appliquer des récits décolonisateurs :

- Museu Nacional de Etnologia (Musée national d'ethnologie), Museu do Aljube – Resistência e Liberdade (Musée d'Aljube), Museu de Marinha (Musée maritime) - Comme mentionné ci-dessus.
- Museu do Fado (Musée du fado): le lien entre la musique fado et les récits coloniaux et postcoloniaux est exploré, reflétant les questions d'identité et de mémoire coloniale.

Espagne

Selon la récente étude de la Plataforma del Voluntariado de España (PVE) « *La acción voluntaria en 2024* », le volontariat / bénévolat mobilise 10,1 % de la

population espagnole âgée de plus de 14 ans. Cela signifie que plus de 5 105 067 personnes font du volontariat / bénévolat en Espagne. Ce chiffre représente une augmentation par rapport aux années précédentes, comme en 2022, où ce taux était de 8,2 % de la population totale. En ce qui concerne le genre, 55 % des bénévoles / volontaires sont des femmes, tandis que 45 % sont des hommes. Les données sur les bénévoles / volontaires par tranche d'âge révèlent que les jeunes (14-24 ans) sont légèrement sous-représentés dans le bénévolat / volontariat (13,1 %) par rapport à la population générale (13,7 %), tout comme les personnes âgées de 35 à 44 ans (12,3 % parmi les bénévoles / volontaires contre 15,8 % dans la population générale) et celles âgées de 55 à 64 ans (12,9 % parmi les bénévoles / volontaires contre 16,3 % dans la population générale). En revanche, dans les autres groupes d'âge (25-34 ans, 45-54 ans et 65 ans et plus), le pourcentage des bénévoles / volontaires dépasse celui de la population générale de un à cinq points de pourcentage.

Un aspect important du projet MARVI est le niveau d'éducation des volontaires / bénévoles. Près de 40 % ont fait des études universitaires (38,9 %), tandis que 3,6 % n'ont suivi que l'enseignement primaire et 57,5 % ont terminé l'enseignement secondaire.

En ce qui concerne la situation professionnelle, près de la moitié des bénévoles / volontaires ont actuellement un emploi (49,9 %) et plus d'un quart sont retraités ou pensionnés (27,4 %). Les autres catégories se répartissent comme suit : 9,5 % sont étudiants, 7,5 % sont sans emploi et 5,8 % se consacrent aux tâches ménagères. Le taux d'activité des bénévoles / volontaires est de 57,4 %, soit presque le même que celui de la population générale, qui est de 58,6 %. En ce qui concerne les niveaux de revenus, 30,8 % gagnent entre 2 001 et 3 500 euros par mois, suivis par ceux qui gagnent entre 1 001 et 2 000 euros (19,2 %), ceux qui gagnent entre 3 501 et 5 000 euros (15,2 %) et ceux qui gagnent jusqu'à 1 000 euros (10,3 %). Le groupe restant, ceux qui gagnent plus de 5 001 euros, représente 7,6 %.

En Espagne, il existe une loi nationale sur le volontariat / bénévolat ainsi que 16 lois régionales sur le volontariat / bénévolat, correspondant à la division administrative du pays en 17 communautés autonomes et deux villes

autonomes. Selon la loi 45/2015 du 14 octobre sur le volontariat / bénévolat, le concept de volontariat / bénévolat désigne les activités d'intérêt général menées par des individus, à condition qu'elles ne soient pas exercées dans le cadre d'une relation de travail, officielle, commerciale ou autrement rémunérée, et qu'elles répondent aux critères de liberté, de gratuité, d'orientation vers le bien commun et d'organisation. Au niveau national, le volontariat / bénévolat est géré par plusieurs ministères. Le ministère de la Santé, des Services sociaux et de l'Égalité supervise le volontariat / bénévolat général par l'intermédiaire de sa sous-direction des ONG et du volontariat / bénévolat. Ce ministère héberge également le Conseil d'État des ONG d'action sociale, un important organe consultatif qui facilite le dialogue entre les ONG sociales et le gouvernement national. Le ministère de la Culture est responsable du volontariat / bénévolat culturel, y compris le volontariat / bénévolat dans les musées.

Au niveau régional, les communautés autonomes ont des responsabilités législatives et politiques en matière de volontariat / bénévolat, en particulier dans les domaines environnemental et culturel, qui sont gérés par les départements régionaux compétents. Au niveau local, les administrations provinciales et municipales disposent généralement de personnel chargé des services sociaux, de la protection civile, des questions environnementales et de la culture, qui supervise également le volontariat / bénévolat dans leurs domaines respectifs. En outre, la loi 45/2015 reconnaît le rôle important des universités dans la promotion du volontariat / bénévolat, ainsi que le potentiel des initiatives de volontariat / bénévolat d'entreprise.

L'Espagne ne dispose pas d'étude spécifique fournissant des données concrètes sur le volontariat / bénévolat dans les musées, les monuments ou les sites archéologiques. Ces catégories sont plutôt incluses dans le volontariat / bénévolat culturel, qui englobe le patrimoine matériel et immatériel, la diffusion artistique et la défense des intérêts. Selon une étude de PVE, le domaine de volontariat / bénévolat le plus courant est le volontariat / bénévolat social, avec 46,8 % des volontaires / bénévoles participant dans ce domaine. Les autres secteurs sont les suivants :

- Le volontariat / bénévolat social et sanitaire (17,3 %)

- Le volontariat / bénévolat culturel (11,9 %)
- Le bénévolat / volontariat éducatif (10,8 %)
- Le bénévolat / volontariat communautaire (10,6 %)

Les autres catégories, telles que le volontariat / bénévolat environnemental, international et de protection civile, représentent 2,8 %. En ce qui concerne les différences entre les sexes, les femmes sont plus impliquées dans le volontariat / bénévolat environnemental, socio-sanitaire, international, de loisirs et culturel, tandis que les hommes sont plus actifs dans le volontariat / bénévolat sportif et de protection civile.

Selon l'étude PVE (2022) « *Le bénévolat / volontariat en Espagne : qui, comment et pourquoi. Immigration et action bénévole / volontaire* », le taux des bénévoles / volontaires nés à l'étranger est de 12 %, soit légèrement supérieur à la proportion d'étrangers dans la population générale (11,62 %), ce qui signifie qu'il y a environ 600 000 bénévoles / volontaires d'origine étrangère en Espagne. Par nationalité, le groupe le plus important provient d'Amérique latine (53,1 %), suivi des volontaires / bénévoles des pays de l'UE (à l'exception de l'Espagne) ou d'autres pays européens (26 %). Des groupes plus restreints proviennent d'Afrique (11,4 %) et d'autres régions (9,6 %).

Le pourcentage de femmes est plus élevé parmi les bénévoles / volontaires d'origine étrangère que dans la population bénévole / volontaire générale. Alors que les femmes représentent 59,5 % de l'ensemble des bénévoles / volontaires, ce chiffre passe à 62,8 % parmi les bénévoles / volontaires d'origine étrangère. En termes de domaines d'activité bénévole / volontaire, 51,6 % s'engagent dans le bénévolat / volontariat social, un pourcentage similaire à celui de la population bénévole / volontaire générale (48,5 %), tandis que 28,3 % participent à des activités bénévoles / volontaires dans le domaine de l'éducation. Le troisième domaine le plus courant pour les bénévoles / volontaires nés à l'étranger est le bénévolat / volontariat communautaire (24,4 %), tandis que dans la population générale, il s'agit du bénévolat / volontariat dans le domaine des loisirs et du temps libre (26,5 %).

Les bénévoles / volontaires des musées participent à des activités telles que :

- Des visites guidées et des explications, principalement pour les groupes défavorisés, les écoles et les visiteurs âgés.
- Fournir des informations aux visiteurs.
- L'aide à la conservation et à la restauration.
- Aide à la recherche et aux tâches administratives du musée.

Les bénévoles / volontaires font le lien entre le musée et la communauté et contribuent à améliorer les services offerts aux visiteurs.

Dans les institutions qui emploient des guides et des interprètes professionnels, les bénévoles / volontaires ne les remplacent généralement pas. Ils contribuent plutôt à la surveillance et à la conservation des espaces muséaux et à l'orientation des visiteurs. En revanche, lorsqu'il n'y a pas de guides professionnels, les bénévoles / volontaires peuvent organiser des visites guidées et des activités éducatives. En janvier 2024, le ministre de la Culture Ernest Urtasun a annoncé son intention de revoir les collections des musées nationaux afin de « dépasser leur cadre colonial ».

Les musées concernés par ces efforts sont les suivants :

- Museo de América (Madrid)
- Museo Nacional de Antropología (Madrid).
- Museo Reina Sofía (Madrid)
- Museo Etnológico y de Culturas del Mundo (Barcelone)
- Musée d'art précolombien Felipe Orlando (Benalmádena)
- Centre d'interprétation de la culture andalouse (Algésiras)

Ces initiatives visent non seulement à restituer les objets obtenus illégitimement, mais aussi à redéfinir les récits historiques afin de reconnaître les souffrances, les destructions et l'exploitation coloniale associées à ces collections.

Royaume-Uni

Moins d'une personne sur cinq (16 %) fait du bénévolat / volontariat officiel au moins une fois par mois. Cela représente environ 7 millions de personnes en Angleterre et 8,3 millions au Royaume-Uni. Le bénévolat / volontariat informel est plus courant. Il s'agit d'une aide non rémunérée apportée à une personne

qui n'est pas un membre de la famille. Cela comprend des activités telles que l'aide à un voisin pour faire ses courses ou garder ses enfants. En 2022, 46 % des personnes (environ 21 millions en Angleterre et 25 millions au Royaume-Uni) ont fait du bénévolat / volontariat informel au moins une fois par an. 26 % des personnes (12 millions en Angleterre, 14,2 millions au Royaume-Uni) l'ont fait au moins une fois par mois. Au Royaume-Uni, il n'y a pas de limite d'âge pour faire du bénévolat / volontariat. Certaines polices d'assurance des organisations ne couvrent pas les bénévoles / volontaires âgés de moins de 16 ans ou de plus d'un certain âge. Les bénévoles / volontaires ne peuvent pas travailler pour une organisation à but lucratif s'ils ont moins de 14 ans, même s'ils ne sont pas rémunérés. Une municipalité peut avoir des règles supplémentaires concernant le travail que peuvent effectuer les jeunes. Il est possible de faire du bénévolat / volontariat et de percevoir des allocations si le seul argent reçu dans le cadre du bénévolat / volontariat sert à couvrir des dépenses, telles que les frais de déplacement, ou si l'on continue à remplir les conditions requises pour percevoir les allocations ([Gov.UK](#)).

Interrogés sur le recrutement de bénévoles / volontaires, les musées étaient relativement divisés sur la question de savoir si le recrutement avait augmenté ou diminué au cours des 12 derniers mois, plus d'un tiers d'entre eux déclarant avoir embauché davantage de bénévoles / volontaires au cours des 12 derniers mois (35 %), mais près de trois sur dix affirmant que leur nombre avait diminué (29 %). L'enquête annuelle sur les musées a interrogé 765 musées non nationaux - qui font partie du programme d'accréditation des musées britanniques du Conseil des arts d'Angleterre - dans neuf régions d'Angleterre, afin de fournir des informations sur leur personnel, leurs finances, leur public et leurs perspectives, et d'aider à comprendre comment les musées se remettent de la pandémie de Covid-19. L'enquête de 2022 a révélé que pratiquement tous les musées interrogés comptaient dans une certaine mesure sur des bénévoles / volontaires, avec quatre bénévoles / volontaires pour chaque employé. L'enquête a également révélé que 30 % des musées interrogés comptaient plus de 50 bénévoles / volontaires, tandis que 44 % comptaient jusqu'à 25 bénévoles / volontaires. Trois musées sur dix interrogés dans le cadre de l'enquête étaient entièrement gérés par des bénévoles / volontaires, ce pourcentage étant encore plus élevé parmi les micro-musées (58 %).

Une enquête menée par Historic England a révélé un manque de diversité parmi les employés du secteur du patrimoine, aucun des répondants occupant des postes de direction ne se décrivant comme noir. L'étude a révélé que 90 % des répondants, tous niveaux hiérarchiques confondus, s'identifient comme blancs, tandis que moins de 1 % s'identifient comme noirs ou noirs britanniques. [L'enquête sur la diversité de la main-d'œuvre dans le secteur du patrimoine](#), dont les résultats ont été publiés la semaine dernière par l', a été commandée afin d'obtenir « une meilleure compréhension des personnes qui font actuellement partie du secteur ». Elle a été menée auprès de plus de 500 personnes issues d'un nombre non divulgué d'organisations patrimoniales. Les participants ont été interrogés sur une série de caractéristiques protégées par la loi sur l'égalité de 2010, notamment l'origine ethnique, l'identité de genre, le handicap et le statut socio-économique. L'enquête a révélé que près de 20 % des employés s'identifient comme handicapés et 25 % comme neurodivergents. Cependant, seuls 50 % des personnes handicapées dans le secteur ont un contrat à temps plein et à durée indéterminée, contre 67 % de l'ensemble des personnes interrogées.

Ce projet collaboratif de collecte de données et d'informations sur le secteur du patrimoine britannique a été créé par le National Lottery Heritage Fund. En mars, 241 membres du panel Heritage Pulse, tous travaillant dans le secteur du patrimoine, ont répondu à la dernière enquête UK Heritage Pulse sur le thème du bénévolat / volontariat. Parmi les résultats de cette dernière enquête, 45 % des personnes interrogées s'accordent à dire que le secteur dépend trop des bénévoles / volontaires, mais 24 % pensent qu'il est possible de mieux exploiter ces bénévoles / volontaires. Le rapport suggère que les petites organisations ont tendance à ressentir plus vivement cette dépendance excessive. Dans le même rapport, 46,7 % des personnes interrogées ont déclaré que leur propre organisation dépendait des bénévoles / volontaires pour interagir avec les visiteurs, principalement par le biais d'interprétations, de visites guidées ou d'accueil dans les salles. Les résultats montrent que 42 % des personnes interrogées dépendaient des bénévoles / volontaires pour des compétences techniques, notamment l'entretien, 39 % pour l'administration et les finances, et environ un tiers pour la recherche, l'archéologie et la conservation, ainsi que la gestion des collections.

Les discussions sur la décolonisation des musées se multiplient dans les milieux universitaires britanniques et dans le discours populaire. Les récentes révélations concernant des vols au British Museum ont une fois de plus placé les musées sous les feux de la rampe, mais l'attention portée à certains objets individuels tels que la pierre de Rosette ou les bronzes du Bénin s'intensifie depuis un certain temps déjà. Les musées britanniques ont commencé à répondre aux demandes de décolonisation, mais dans un climat où les directeurs de musées affirment que « décoloniser, c'est décontextualiser », ce travail produit-il une atmosphère éducative et antiraciste qui aborde la colonialité des musées ? Les collections de nombreux musées britanniques ont été constituées grâce au colonialisme et à son héritage. Les réseaux impériaux ont joué un rôle essentiel dans l'acquisition d'objets provenant d'Asie et d'Afrique par le biais d'achats, de fouilles et de vols. Par exemple, une myriade d'ailes égyptiennes d's dans divers musées britanniques exposent des objets acquis grâce aux interventions impériales européennes en Égypte depuis 1798, et en particulier après la colonisation britannique de l'Égypte, qui a commencé en 1882.

Des recherches récentes se concentrent sur la colonialité incarnée par les objets nord-africains dans les musées britanniques (Ahamed-Barke, 2024). Une partie de ce travail consiste à mener des recherches sur des objets spécifiques conservés au Victoria and Albert Museum. La colonialité s'est avérée profondément ancrée dans ces objets : des ornements islamiques pris en Égypte pour illustrer les affirmations britanniques sur le « retard » de l'islam, aux plats de luxe fabriqués à partir de minéraux extraits d'Algérie par l'Empire français, en passant par les poteries amazigh (autochtones algériennes) collectionnées par les élites britanniques qui considéraient l'Europe comme la gardienne de la culture africaine. Cinq autres musées anglais (l'Ashmolean, le Brighton Museum, le Bristol Museum, le British Museum et le Pitt Rivers Museum) explorent la colonialité de leurs expositions.

De nombreux musées font l'éloge d'égyptologues tels que l'eugéniste Flinders Petrie ou Francis Llewelyn Griffith, un archéologue salué comme un héros local au Brighton Museum, sans réfléchir à la manière dont le colonialisme a rendu son travail possible (Ahamed-Barke, 2024). De même, l'Ashmolean dispose d'un panneau célébrant l'archéologue John Myres pour ses fouilles à Chypre,

sans mentionner que Chypre était colonisée par la Grande-Bretagne à l'époque de ses travaux. Ces musées consacrent un espace à l'éducation sur leur histoire, comme la salle « Collecting the World » du British Museum. Ils manifestent un intérêt pour leur propre histoire en matière d'acquisitions, de sorte que l'absence d'informations sur la colonialité des acquisitions est un silence frappant. En omettant de mentionner la colonisation comme contexte dans lequel les archéologues ont opéré, le ton célébratoire souvent employé par les musées occulte l'impérialisme et la violence commise pour permettre les interventions archéologiques. Loin de l'affirmation du directeur du Victoria and Albert Museum, Tristram Hunt, selon laquelle « décoloniser, c'est décontextualiser », en ne décolonisant pas, les musées britanniques ne parviennent pas à contextualiser. Les recherches d'Ahamed-Barke ont permis de réfléchir à l'expérience personnelle de la colonialité des musées. Il affirme que les personnes de couleur connaissent bien l'histoire de l'Empire britannique et ses cruautés. Elles considéraient même que leur compréhension de l'impérialisme, acquise au sein de leur famille et dans le cadre de leurs études, était une préparation suffisante à la colonialité des musées britanniques.